



CA-CICA DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT
MARDI 12 AVRIL 2016

- Transcription des débats -

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, José BAGHDAD, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Sylvie CEYRAC, Daniel-Georges COURTOIS, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Marie-Caroline DOUCERE, Caroline DUC, Marc ESCLAPEZ, Maud GATEL, Valérie GIOVANNUCCI, Shervin JANANI, Jean-François LAMOUR, Ariane LAVERDANT, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Audrey LEVAVASSEUR, Youma-Aïcha MAIRE, Françoise MALASSIS, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPE, Olivier RIGAUD, Alphée ROCHE-NOEL, Chantal ROLGEN, Nicole SCHNEIDER, Anne TACHENE, Anne-Claire TYSSANDIER

Sont excusés :

Mesdames et Messieurs : Louise-Agathe CHARPENTIER (ayant donné pouvoir à Laurent RACAPE), Elisabeth de FRESQUET (ayant donné pouvoir à Maud GATEL), Louisa FERHAT (ayant donné pouvoir à Nicole SCHNEIDER), Hubert MARTINEZ (ayant donné pouvoir à Valérie GIOVANNUCCI), Marie TOUBIANA (ayant donné pouvoir à Claire de CLERMONT-TONNERRE)

Sont absents :

Mesdames, Messieurs : Pierre CHARON, François-David CRAVENNE, Claude DARGENT, Jean-Raymond DELMAS, Françoise DOROCQ, Agnès EVREN, Gérard GAYET, Anne HIDALGO, Jean-Manuel HUE, Jérôme LORIAU, Jean-François LOZIN, Jean-Baptiste MENGUY, Fabrice ORLANDI, Laurence PATRICE, Jean-Philippe PIERRE, Isabelle ROY, Florian SITBON, Bertrand VASNIER, Dominique VERSINI, Yann WEHRLING

La séance est ouverte.

Monsieur le Maire : Monsieur l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de la Propreté et de l'Assainissement, Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir pour cette séance du Conseil d'arrondissement en présence des associations du CICA.

L'ordre du jour de la réunion de ce soir, adopté par le CICA et à l'unanimité par le Conseil d'arrondissement le 14 mars dernier, porte sur : « La propreté des trottoirs, des rues piétonnes, des contre-allées, des pieds d'arbre et poteaux sablonneux, en terre battue ou grillagés, des bordures de murets en buissons, des petits jardins. Globalement tous les sols extérieurs de l'espace public ».

Pour aborder ce sujet, je remercie de leur présence Monsieur Mao PENINOU, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à la propreté et à l'assainissement, ainsi qu'Audrey OTT, Chef de la division de Propreté du 15^{ème} arrondissement.

Je passe maintenant la parole à Madame AGENAIS, représentante des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du 15^{ème}, afin qu'elle puisse faire part de sa question et des problématiques qu'elle souhaite aborder.

Madame AGENAIS : Monsieur le Maire, je vous remercie de nous donner la parole pour rapporter ici un problème récurrent qui encombre épisodiquement et à juste titre, les débats en conseil d'École et en conseils de quartier, et mécontente la majorité des habitants de notre arrondissement.

En tant que Présidente de la Délégation de l'Éducation Nationale du XV^{ème}, DDEN XV, que pouvons-nous proposer ?

Il n'y a pas une année scolaire sans que les directeurs d'établissement scolaire signalent des problèmes de propreté aux abords de l'école présentant une dangerosité lors des entrées - sorties d'écoles (cannettes, mégots, bouteilles de verre, volatiles morts, encombrants avec planches à clous, vitres cassées, plâtras...)

Les directeurs appliquent la procédure de signalement de ces désagréments dangereux pour la santé des élèves lorsqu'ils persistent.

En parallèle, lorsque vous interrogez votre entourage, famille, voisins, collègues, promeneurs, les réponses sont variées et contradictoires selon les heures, les jours et ...selon la météo : « C'est désastreux, regardez-moi ça, ça s'arrange, ça dépend, etc. » Aujourd'hui c'est nickel et demain ?

Il n'y a dans l'arrondissement aucun quartier « pourri » quels que soient les habitants de ce quartier. Ces habitants sont des citoyens, des locataires, des propriétaires, des électeurs, mais aussi des gens de passage, salariés, étudiants d'écoles professionnelles,...vers les gares et stations de métro, « sans domicile fixe » quelquefois, malheureusement. Ces gens de passage négligent trop souvent le quartier où ils n'habitent pas.

Les habitants sont aussi des parents ou grands-parents, élèves, collégiens, étudiants, actifs, oisifs ou retraités, qui aiment à se déplacer dans un environnement plaisant et en priorité propre, comme les touristes.

Tous les statuts composant cette population de Paris et du XVème savent ce qu'est une poubelle. De mémoire, nous pouvons désigner un à deux emplacements dans notre proximité (coin de rue ou station métro). Et pourtant ! C'est à croire que les nombreuses poubelles réparties dans le XVème sont selon les jours, invisibles ! Mieux vaut parfois ne pas savoir où l'on met les pieds ou les roues de poussettes et trottinettes !

La RATP y est arrivée, « toutes nos stations s'appellent Javel », nouvelle campagne de pub en cours dans le métro ; le résultat est là : sur les quais du métro, dans les couloirs, c'est propre.

Le bon niveau de propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun, des comportements de l'ensemble de ses habitants comme de ses visiteurs et de leur respect du travail effectué afin offrir durablement l'image d'une ville accueillante et propre au quotidien.

Pour ce qui nous concerne, Délégués de l'Education Nationale, comment pouvons-nous nous impliquer avec le scolaire et périscolaire du 1er degré dans la prévention des manquements au respect de l'environnement et au respect mutuel ? Déjà, les équipes enseignantes et les équipes d'animation alertent et enseignent les bonnes attitudes civiques, organisent des conférences explicatives avec les services de la Ville, la Caisse des écoles (tri des déchets, compostage, réduction du gaspillage...)

Grâce à l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, je vais donc ici proposer une mobilisation de tous au travers d'opérations « copiées - collées » dans des villes comparables à notre arrondissement.

Comme vous nous l'avez signalé, Monsieur le Maire, lors du banquet « Bénévoles à Coeur » mardi dernier, nous ne pouvons pas faire moins qu'une ville comme Bordeaux !

A Bordeaux par exemple : « Grand nettoyage 48 h chrono » ! Comme à Bordeaux, chaque trimestre, dans des rues différentes, chacun des quartiers du XVème pourrait bénéficier de l'opération « Grand nettoyage 48 h chrono » ou bien, comme à Paris si l'opération de 2015 était reconduite, le XVème pourrait participer plus massivement à « Paris fais toi belle ». Balayage et lavage des trottoirs et chaussées, enlèvement des graffitis, enlèvement des encombrants, nettoyage des caniveaux, peinture et réfection des potelets, petits travaux de voirie, etc.

La propreté appelle la propreté et nous avons tous la fierté de garder notre environnement urbain de proximité propre.

Au-delà des observations et constats que nous avons faits ou qui nous ont été rapportés, les DDEN et quelques écoles volontaires, pourrions promouvoir des projets environnementaux avec l'OCCE - l'Office Central de Coopération à l'Ecole notre partenaire, des démarches, des événements ou des opérations « coup de poing » d'actions simples, pour mobiliser, et transmettre.

Autre problème sensible :

La ville s'accommode parfaitement de la présence d'animaux à condition de respecter un certain nombre de règles.

Oui, les chiens sont nos meilleurs amis. Leurs maîtres, par contre, manquent quelquefois de savoir-vivre. La plus élémentaire des règles d'hygiène commande de ramasser les crottes de son animal. A cet égard, la mairie pourrait remettre en place des distributeurs de sacs pour faciliter ce devoir et des sanicans dans les jardins publics.

L'interdiction de nourrir les pigeons dont la surdensité et les fientes constituent une nuisance pour les bâtiments, la santé et la biodiversité pourrait être également largement rappelée ainsi que le nombre de procédures de verbalisation qui sont engagées chaque année pour sanctionner les comportements les plus inciviques en ce domaine. L'information et ces communications sont toujours dissuasives.

Mieux que les campagnes de communication via Internet, des rencontres.

Oui, nous aimons les chiens, nous en avons un et les maîtres que nous sommes ou que nous connaissons sont respectueux de leur quartier : Nina, Youli, Folette, Figaro savent se tenir et sont peut être informés par les éducateurs canins professionnels de la Ville.

Nous sommes désolés comme les parents, les accompagnateurs des enfants qui fréquentent les écoles, les crèches, de constater les désagréments occasionnés par l'incivilité, devant l'entrée d'un square où les élèves évoluent en gymnastique, ou jouent à la sortie de l'école (Clos Feuquières,...) devant la porte cochère de nombreuses écoles (Th.Deck,...), devant l'entrée de nombreuses crèches lorsqu'elles donnent sur une allée piétonne (Margeride,...).

Revenons à ce que propose la Délégation : observation, évaluation, recensement, communication.

Il y a nécessité d'outils tels que bloc-notes, stylos, smartphones pour prendre une photo et localiser le méfait. Par sécurité, on ne touche à rien ou avec les gants de ménage fournis. La main d'œuvre bénévole est là, motivée ou à motiver. Toutes ces actions, si elles sont confiées aux élèves et adultes sont à encadrer.

L'OCCE prime les meilleurs projets qui font preuve de « l'amour de la nature et du respect de l'environnement ». En tout cas, les DDEN valoriseront de plus en plus le concours piloté par l'OCCE, dit « des écoles fleuries ». Dans le XVème, la maternelle Fédération a ainsi reçu un prix de 180 euros et d'autres lots intéressants tous les acteurs.

En conclusion, rassembler, organiser, coordonner, piloter : bien des actions « professionnelles » à entreprendre au-delà de nos compétences du domaine périscolaire mais nous sommes des partenaires acquis et confiants pour que les engagements de la COP 21 de respect de l'environnement entre autres, ne restent pas lettre morte.

Ce respect de l'environnement, urbain en l'occurrence, passe en tout cas par le maintien de la propreté par tous et pour tous.

Monsieur le Maire : Je vous remercie pour votre question. La propreté est en effet l'une des principales préoccupations des habitants du 15^{ème}. C'est

également une question complexe. La propreté des espaces que vous citez dans votre question dépend en réalité de deux services.

La Direction de la Propreté et de l'Eau est chargée du nettoyage des trottoirs et de la chaussée. Dans la mesure du possible, les rues sont lavées 1 à 2 fois par semaine et balayées tous les jours.

La propreté des espaces verts est quant à elle assurée par les jardiniers de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Les jardins sont nettoyés quotidiennement du lundi au vendredi, ainsi que le week-end pour les parcs les plus fréquentés. Les jardinières de rue sont nettoyées au moins une fois par semaine.

La collecte des déchets ménagers en porte à porte est réalisée quotidiennement par l'entreprise Pizzorno. Elle représentait 62 282 tonnes de déchets en 2015. Le vidage des 1 625 corbeilles de rue du 15^{ème} est réalisé à la même occasion.

La collecte des bacs de tri jaunes est réalisée deux fois par semaine par le même prestataire. La collecte du verre est quant à elle réalisée par deux autres entreprises, SITA en porte à porte une fois par semaine, ainsi que Derichebourg pour les colonnes à verre.

Pourtant, le constat des Parisiens est unanime : Paris est une ville sale, qui ne présente pas un aspect à la hauteur de son prestige.

Leur exaspération est d'autant plus compréhensible que la taxe de balayage a considérablement augmenté ces dernières années. Nos concitoyens sont donc en droit d'attendre des résultats concrets.

Certains signes de malpropreté sont particulièrement pointés du doigt et méritent une attention particulière.

20 tonnes d'encombrants sont ramassées chaque jour dans le 15^{ème}, dont les deux tiers sont signalés pour enlèvement au 3975 ou sur le site paris.fr. Des panneaux d'information mobiles sont régulièrement mis en place pour rappeler l'illégalité des dépôts sauvages et ses coordonnées. Mais la verbalisation n'est pas suffisante.

La Mairie du 15^{ème} a également mis en place des opérations conjointes des services de propreté et du commissariat pour retirer les carcasses de deux

roues et autres cadenas abandonnés sur la voie publique comme pour assainir les campements des ressortissants de l'Europe de l'Est. Mais ni le nombre d'opérations ni les moyens ne sont à la hauteur de la situation.

Les tags sont une nuisance récurrente mais il est possible de demander gratuitement leur retrait, sur simple appel téléphonique.

Les délaissés urbains, qui relèvent souvent d'acteurs comme la SNCF ou la CPCU, ne sont quasiment jamais entretenus. Claire de CLERMONT-TONNERRE a présenté un vœu à ce sujet au dernier Conseil de Paris, demandant l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des entreprises concernées. Ce vœu a été voté à l'unanimité par le Conseil de Paris.

En ce qui concerne les pigeons, nous sommes toujours en l'attente d'un bilan de la mairie centrale sur les résultats du pigeonier contraceptif situé rue Cauchy qui, de toute façon, ne suffit pas à traiter le sujet. Je serais favorable à des mesures plus radicales.

Nous demandons également depuis plusieurs années à la Mairie de Paris une campagne de réduction de la population des corneilles. Dans l'attente, nous avons expérimenté l'installation de nouveaux bacs fermés au parc Georges Brassens, dans lesquels les corneilles ne peuvent plus récupérer les déchets.

En ce qui concerne les mégots, l'intégralité des corbeilles de rue a été remplacée par un nouveau modèle doté d'un éteignoir à cigarettes. Des cendriers de poche sont également distribués par la Mairie du 15^{ème} et la Direction de la Propreté et de l'Eau. Depuis l'année dernière, il est par ailleurs interdit de fumer dans les aires de jeux des parcs et jardins.

Pour ce qui est des déjections canines, force est de constater que la verbalisation est largement insuffisante et que depuis la suppression des motocrottes le problème reste entier.

Actuellement, le 15^{ème} dispose uniquement de 6 agents du Centre d'Action pour la Propreté de Paris, chargé de verbaliser les infractions, soit 2 ou 3 agents à un instant T sur le terrain. En outre, ces effectifs ont vocation à intégrer la future Direction de la Ville chargée des questions de prévention et de sécurité. On espère que cette réforme ne retirera pas au 15^{ème}, plus peuplé que Bordeaux, des agents déjà peu nombreux. Je pense, pour ma part, que seule une police municipale permettra de verbaliser efficacement ces incivilités.

Car la première cause de la malpropreté, même si ce n'est pas la seule, est le manque de moyens humains et mécaniques dont souffre la division du 15^{ème} depuis de nombreuses années.

Le 15^{ème} arrondissement, le plus peuplé de Paris, dispose de 100 agents de moins que le 18^{ème}, qui recense 50 000 habitants de moins. Dans le 18^{ème}, un balayeur couvre environ 1 600 m² de voies publiques, quand son homologue du 15^{ème} doit en couvrir plus de 3 300, soit le double. Idem pour le matériel : on compte dans le 18^{ème} un engin de lavage pour 71 000 m², contre un engin pour 122 000 m² dans le 15^{ème}.

Ce manque de personnel a été reconnu très officiellement dès 2008, par l'Adjoint au Maire de Paris de l'époque chargé de la Propreté, François DAGNAUD, qui avait promis des renforts lors du 1^{er} CICA de la mandature, organisé sur ce thème pour insister sur son importance. Après une longue attente, ceux-ci devraient enfin arriver cette année, ou au moins quelques-uns, Mao PENINOU m'ayant annoncé l'arrivée de 10 ouvriers nettoyeurs. Je tiens à l'en remercier.

Cependant, il a bien conscience lui-même, je pense, que c'est toujours insuffisant vu l'ampleur de la tâche. Il faudrait encore 40 agents supplémentaires. Le même problème est constaté pour les espaces verts. Depuis 2014, les jardiniers doivent gérer 5 hectares d'espaces verts supplémentaires à effectif constant.

A l'inverse, la population du 15^{ème} continue d'augmenter. L'arrondissement a gagné 15 000 habitants en 15 ans et continue de se densifier. Rien qu'en 2016, plus de 700 nouveaux logements vont être livrés, pour la plupart sociaux. A cela s'ajoutent les clients du centre commercial Beaugrenelle, ou encore les fonctionnaires du Ministère de la Défense. Cette densification a nécessairement un impact en termes de propreté.

Le matériel est également insuffisant et vétuste. Seuls les véhicules de collecte des encombrants ont été remplacés, mais les nouveaux modèles ont une capacité largement inférieure.

Afin d'améliorer la situation, la Maire de Paris a présenté le 16 février dernier un Plan de renforcement de la propreté, en se fixant également un objectif ambitieux de réduction des déchets.

Ce plan pluriannuel, que Mao PENINOU pourra vous présenter de manière plus complète, prévoit la création de 100 nouveaux postes, l'achat de matériel à hauteur de 15 millions d'euros, l'installation de 50 nouvelles sanisettes, de corbeilles, ou encore la distribution de cendriers de poche. Les horaires de certaines sanisettes seront étendus. Une enveloppe d'investissement est aussi prévue pour les arrondissements.

Je lance donc un appel à la Mairie de Paris, afin que le 15^{ème}, très mal doté à l'heure actuelle, puisse bénéficier largement de ces moyens.

Par ailleurs, une enveloppe d'un million d'euros a également été votée au Budget participatif parisien en septembre 2015, pour l'achat de matériel silencieux et non polluant. Il serait légitime que le 15^{ème} en bénéficie, car nous avons été pilotes pour l'expérimentation des camions poubelles électriques.

Outre les moyens, je souhaite également évoquer le pilotage des opérations de propreté. Nous travaillons naturellement en bonne intelligence avec les services de propreté, mais le Maire d'arrondissement ne peut intervenir ni dans l'affectation des moyens, ni dans l'organisation des services, encore moins dans le recrutement des agents ou l'achat des matériels, qui dépendent de la Mairie de Paris. Une large décentralisation est indispensable.

A noter que le précédent Maire de Paris avait proposé aux arrondissements la signature d'un Contrat de propreté, mais ce Contrat faisait peser toute la responsabilité de la propreté sur les Mairies d'arrondissement sans leur concéder la moindre compétence organisationnelle ou budgétaire. Il était donc inconcevable de signer ce Contrat dans ces conditions. Aucune évolution notable n'a pour le moment été apportée à ce Contrat par la nouvelle Maire de Paris.

J'ai néanmoins bon espoir que l'arrondissement puisse gagner un peu en autonomie locale grâce à la future régie de quartier du 15^{ème}, lancée très prochainement. Celle-ci aura vocation à favoriser l'insertion et l'emploi, en proposant notamment des missions d'entretien de l'espace public. Une ligne budgétaire pourra être dévolue à la propreté de certains quartiers sensibles.

Comme vous le constatez, il y a donc de multiples pistes à explorer pour améliorer la propreté dans le 15^{ème}. A l'inverse, je me dois également d'émettre des craintes vis-à-vis de décisions récentes de la Mairie de Paris, qui ne vont pas dans le bon sens.

Premièrement, le nouveau règlement parisien de voirie adopté cette année prévoit que, lorsqu'un concessionnaire doit ouvrir un trottoir pour accéder à ses réseaux, ce soit ce même concessionnaire qui rénove ensuite le trottoir, et non plus les services de la voirie comme auparavant. La réfection des trottoirs risque donc d'être plus tardive, et leur nettoyage plus difficile.

Deuxièmement, je tiens à exprimer mon opposition vis-à-vis du projet de la Maire de Paris d'ouvrir davantage de parcs 24h/24. L'expérience menée au parc André Citroën l'année dernière, contre mon avis, avait permis de constater une dégradation de la propreté et surtout une augmentation des agressions et des dégradations.

Toutefois, la propreté n'est pas uniquement entre les mains des pouvoirs publics. Elle est avant tout une question de civisme.

Madame AGENAIS soulignait l'importance de sensibiliser nos futurs citoyens aux enjeux de la propreté. La Direction de la Propreté mène déjà des campagnes d'information dans les écoles et les établissements d'enseignement secondaire. Un Eco-rallye est également organisé chaque année sur le parvis de la Mairie, afin de sensibiliser les enfants aux enjeux du tri, de la prévention des déchets et de l'environnement.

L'opération "Paris Fais Toi Belle", durant laquelle les habitants deviennent acteurs de la propreté, a été organisée l'année dernière avec l'association de parents d'élèves « Tous les Parents », dans le cadre de la fête du Conseil de quartier Vaugirard/Parc des Expositions au square du Clos-Feuquières. Cet événement sera reconduit le 4 juin 2016 au square du Clos-Feuquières et au parc Georges Brassens. Mais c'est très marginal.

L'engagement des habitants est également essentiel pour améliorer la propreté. Des ramassages citoyens ont été organisés sur l'Ile aux Cygnes ou la pelouse de Breteuil. Les Conseils de quartier ont quant à eux constitué des groupes de travail propreté, qui signalent les points noirs aux services de la Ville.

L'application pour téléphones "Dans Ma Rue" permet aussi de signaler les dysfonctionnements constatés sur l'espace public. Une centaine de signalements sont enregistrés quotidiennement, dont 77 correspondent à des problèmes de propreté.

Le Conseil de quartier Vaugirard/Parc des Expositions avait également installé des distributeurs de sacs pour déjections canines. Ce projet n'a toutefois pas pu être pérennisé, faute de personnel.

Enfin, la prévention et la réduction des déchets participent également à la formation du citoyen au quotidien.

Un Eco-point mobile est déployé 8 fois par mois en différents lieux du 15^{ème}, afin de permettre aux habitants de déposer leurs petits encombrants. Deux centres d'apport volontaire sont également accessibles boulevard Pasteur et quai d'Issy-les-Moulineaux, ce dernier ayant été remunicipalisé l'année dernière. Le 15^{ème} accueille également le premier centre de tri du Sycotom implanté à Paris rue Henri Farman.

Des bacs Trilib' vont aussi être expérimentés dans cinq arrondissements. J'émetts toutefois des réserves sur ce dispositif, en raison de son implantation sur des places de stationnement déjà en nombre insuffisant.

Vingt-neuf points de compostage ont également été ouverts dans le 15^{ème}, à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier. Dans le cadre du plan "zéro déchet" de la Ville de Paris, la collecte des bio-déchets en porte à porte est expérimentée dans les 2^{ème} et 12^{ème} arrondissements, grâce à l'installation d'une 4^{ème} poubelle de tri dans les immeubles. A partir du 16 avril prochain, les bio-déchets seront aussi collectés sur les marchés alimentaires du 15^{ème}.

Enfin, une ressourcerie doit être créée dans chaque arrondissement, afin de favoriser le réemploi des objets et des matériaux.

Je vous prie de m'excuser d'avoir été long, mais il me semblait important pour le bon déroulement des débats de dresser en préambule un portrait général de la propreté dans le 15^{ème}.

Je laisse désormais la parole à Monsieur Mao PENINO qui aura, je l'espère, de bonnes nouvelles pour le 15^{ème} arrondissement en matière de propreté et de moyens.

Monsieur PENINO : Il existe différents dispositifs de récupération de papiers mais aussi du verre ou des textiles tels qu'ils existent aujourd'hui et qui fonctionnent très bien. On voit comment, à travers cette idée d'avoir un tri plus simple (tous les papiers et les cartons d'un côté, tous les plastiques de l'autre, tous les déchets de table d'un autre côté), également avec une plus grande

proximité ce qu'on peut mettre dans l'immeuble, on le met dans l'immeuble, mais quand il n'y a plus de place dans les locaux poubelles, car un certain nombre d'immeubles sont conçus avec les locaux poubelles trop petits, on peut aussi le mettre sur l'espace public et la visibilité (qu'on puisse voir la gestion du tri, qu'on arrête de la cacher). Comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, Votre arrondissement a été le premier à recevoir une déchetterie sur son territoire, au quai d'Issy. Une deuxième va être implantée dans le XVII^e arrondissement. C'est aussi de cette manière-là que nous souhaitons rendre la question des déchets plus visible. C'est quand on voit ces déchets, quand on voit les structures qui leur sont destinées qu'on pense beaucoup plus à trier. C'est donc en agissant sur tous les leviers que nous voulons pouvoir agir sur l'amélioration de la propreté à Paris. Je vous le redis : nous ne sommes pas satisfaits de la situation actuelle, mais nous sommes tout à fait mobilisés pour réussir à fonctionner beaucoup mieux de ce point de vue-là, avec la mobilisation de l'ensemble de nos partenaires. Madame de CLERMONT-TONNERRE nous a proposé au dernier Conseil de Paris de réunir l'ensemble de nos partenaires qui peuvent être La Poste, la RATP, la SNCF, EDF ou GDF qui ont tous du mobilier urbain dans Paris et que nous pourrions entretenir ensemble. J'ai donné un avis favorable à cette demande qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de Paris. Nous allons réunir l'ensemble de nos partenaires, comme nous le faisons aujourd'hui en collaboration avec les CROUS, avec la RATP, la SNCF, mais aussi le syndicat des bars et restaurateurs et le syndicat des buralistes. C'est par la mobilisation de chacun que, j'en suis convaincu, nous pouvons largement améliorer les choses.

Je vais m'arrêter là pour ne pas être trop long et pour pouvoir vous écouter, en sachant que je devrai partir dans une vingtaine de minutes.

Monsieur le Maire : Je vous remercie. Nous continuerons évidemment à répondre aux questions qui nous seront posées par les participants, notamment grâce à la présence de la responsable de la propreté du X^{ve}, Madame OTT. Merci d'abord de nous annoncer ces nouveaux moyens. C'est aussi pour cette raison que le CICA a souhaité que cette réunion porte sur la propreté, parce que la situation est totalement insatisfaisante dans le X^{ve} et depuis de longues années, et nous en avons souvent discuté ensemble. Aujourd'hui, nous avons obtenu un certain nombre de moyens supplémentaires en matière d'effectifs, puisque vous annoncez une augmentation de dix ou vingt pour cent des effectifs. Les effectifs de verbalisation seront multipliés par cinq, ce qui est nécessaire également. Un budget d'investissement sera mis à la disposition des maires d'arrondissement, ainsi qu'un budget de fonctionnement pour favoriser un certain nombre d'opérations particulières ou plus urgentes. Des équipements nouveaux et plus efficaces sont prévus. Un certain nombre d'expérimentation, comme ces poubelles de tri et l'expérimentation dans le X^{ve} des ambassadeurs du tri. Nous

allons voir comment tous ces nouveaux moyens permettent d'améliorer la propreté dans le XVe et dans l'attente (il y a eu des réactions dans la salle au début de mon intervention peut-être un peu provocatrice) d'un nettoyage quotidien des trottoirs.

Avant de passer la parole aux uns et aux autres, nous avons une première salve de questions des élus, puis des personnes dans la salle; vous n'avez pas répondu à une question qui paraît importante, car nous avons souvent des demandes et des expressions de mécontentement là-dessus, concernant les déjections canines.

Monsieur PENINOU: Je n'ai aucune opposition de principe à la mise à disposition de sacs pour ramasser les crottes, même si, dans l'ensemble des arrondissements parisiens, ce sont les propriétaires de chiens qui se dotent de sacs et c'est cela qu'il faut encourager. J'attire votre attention sur le fait que la loi de transition énergétique, qui a été votée très récemment au Parlement, interdit à partir de cette année les sacs plastiques gratuits, pour des raisons écologiques. Vous savez que les sacs plastiques se retrouvent dans l'espace public, dans les eaux, puis dans les océans et que ça pose de très gros problèmes écologiques. Il faudra donc réfléchir à de nouveaux types de sacs. Nous discutons actuellement avec la Ministre en charge de l'environnement, Madame Ségolène ROYAL, pour obtenir l'autorisation de pouvoir distribuer des sacs bio-sourcés et biodégradables, qui sont compostables et ne posent pas de problème vis-à-vis de l'environnement, d'autant que des producteurs français font des sacs à partir de chardon ou d'un certain nombre de plantes. Pour l'instant, sur la mise à disposition des sacs plastiques, nous rencontrons un problème qu'il va falloir étudier de près. C'est pourquoi je vous réponds que je n'ai pas d'opposition de principe mais qu'il faut qu'on regarde cette problématique de réglementation sur les sacs plastiques.

Monsieur le Maire : Merci. Quelques questions parmi les conseillers qui souhaitent intervenir.

Madame ROLGEN : Tout d'abord, merci à Madame AGENAIS, Présidente des DDEN, pour son brillant exposé concernant la situation de saleté que peuvent connaître les écoles. Il apparaît évident que les actions de nettoyage doivent se développer très rapidement. Toutes les écoles sont concernées, mais je vais quand même en citer certaines plus que d'autres où il est nécessaire d'intensifier les actions de nettoyage, en particulier l'école de la rue des Morillons, qui jouxte le parc Georges-Brassens. Cette école dispose d'une entrée située dans une contre-allée, un lieu très idyllique en apparence mais où se retrouvent le soir de nombreux individus ne respectant absolument aucun code de propreté. C'est ainsi que chaque matin, la gardienne doit nettoyer les flaques d'urine, voire plus, ramasser les mégots de cigarette, les canettes, les résidus de nourriture. D'autres écoles, comme l'école Jongkind, voient leur cour souillée par des objets

variés jetés par-dessus les clôtures. Les personnels de service doivent faire un nettoyage approfondi des cours avant l'ouverture des écoles. Des écoles, comme l'école Fédération, souffrent également du manque de respect des locataires qui jettent n'importe quoi par les fenêtres de leur appartement, ce qui arrive directement dans les cours d'école. Alors qu'il est si facile de téléphoner aux encombrants, des personnes peu scrupuleuses déposent aussi des objets sur le trottoir, des objets dangereux. Je tiens à insister sur la nécessité que les encombrants passent très souvent car en cette période Vigipirate, la situation peut, outre les problèmes de saleté, se révéler problématique. Par exemple, voici deux ou trois semaines, il y avait une valise posée parmi des objets posés devant l'entrée de l'école de la rue de l'Eglise, ce qui a nécessité l'intervention du service de déminage. C'était simplement une valise qui traînait. En attendant l'arrivée des services compétents, l'école n'a pas été accessible aux élèves, qui ont dû changer d'école.

Quant aux trottoirs devant les écoles, ils sont très sales et les enfants peuvent arriver avec des semelles de chaussures souillées et salissent les classes dès leur arrivée. Il est donc à espérer que les diverses actions menées par les intervenants de la Direction de la propreté (que je remercie pour leur action dans les écoles, sur le parvis de la mairie, etc) développeront chez l'enfant un esprit citoyen et respectueux du cadre de vie. Vous proposez aussi la visite du centre de tri, c'est important. J'espère que toutes ces actions et que celles des DDEN (que je remercie une nouvelle fois pour leur dévouement dans les écoles) porteront leurs fruits.

Monsieur le Maire : Merci. J'ajoute que nous demandons aux services de la propreté de passer chaque matin en priorité devant les écoles, avant leur ouverture. C'est vraiment essentiel pour faire face aux problématiques que vous évoquez.

Monsieur ROCHE-NOEL : Je voudrais faire un rapide focus sur un quartier et apporter quelques observations, puisque je suis, en ma qualité d'adjoint de quartier, Président du conseil de quartier Vaugirard-Parc des expositions qui est un quartier moteur, puisqu'il était le premier à initier la distribution de sacs canins, et c'est également celui qui a mis en place une opération « Paris, fais-toi belle » en novembre dernier, opération qui va se reproduire le 4 juin cette année. Je ne ferai pas d'inventaire à la Prévert des points noirs, on en connaît beaucoup. On pourrait parler de la rue Dominique-Pado qui donne accès au square du Clos-Feuquières où on a mené une opération l'an dernier. Il y en a beaucoup d'autres avec des équipements publics qui sont concernés, je pense notamment à l'école du 72 rue Gutenberg ou à la crèche de la rue Piet-Mondrian, on pourrait en citer d'autres. Je souhaitais justement m'appesantir sur cette question des crottes de

chiens, des déjections canines. Je pensais en particulier à la verbalisation. Aujourd'hui, Monsieur le Maire l'a rappelé, il y a six agents au niveau du centre d'action de la Ville de Paris pour verbaliser. Il me semble qu'il serait intéressant de voir dans quelle mesure on peut utiliser de la meilleure façon ces agents verbalisateurs. On sait pertinemment que les propriétaires de chiens « indésirables » passent la plupart du temps à des horaires où il est extrêmement difficile de les verbaliser. Ça mérite sans doute une réflexion, je pensais à un séquençage au niveau des horaires et peut-être en insistant sur certains micro-quartiers. La note d'espoir, c'est « Paris, fais-toi belle », vous l'avez dit tout à l'heure. Je souhaitais simplement dire que l'année dernière, 10 % des habitants qui se sont mobilisés l'ont fait dans le square évoqué. C'était une organisation formidable et je remercie mon collègue Jean-Yves PINET qui nous a permis d'avoir tous les effectifs de la propreté présents à ce moment-là, l'ensemble des conseillers de quartier et les associations participantes, les adultes et les enfants qui ont participé dans leur quartier. On est au cœur du sujet, c'était un bel exemple de sensibilisation et de prévention qu'on espère bien reproduire cette année.

Monsieur le Maire : Monsieur PINET.

Monsieur PINET : D'abord, sur la question des urines, on ne parle pas de celle des chiens mais bien de celle des humains, des hommes en particulier d'ailleurs. C'est ce qui nous a motivés pour avoir une discussion avec le concessionnaire des sanisettes installées dans Paris qui sont aujourd'hui ouvertes jusqu'à 22 heures. Désormais, un tiers d'entre elles seront ouvertes 24h/24, y compris la nuit, car on sait bien que les plus indécents sortent en général plutôt la nuit, quand ils ont bu un peu de bière ou d'autre chose, et vont uriner sur nos murs et sur nos portes. Nous avons quatre cents sanisettes, nous allons en installer cinquante de plus et un tiers d'entre elles, et même un peu plus puisque nous en aurons cent quatre-vingt ouvertes 24h/24 et choisies en concertation avec votre équipe.

Monsieur le Maire : J'ai donné mon accord aujourd'hui sur les choix qui ont été opérés. Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Nous avons aussi développé d'autres sanisettes plus petites, peut-être un peu moins accessibles (car l'avantage des sanisettes est qu'elles sont aujourd'hui accessibles à tous : hommes, femme, mais aussi personnes à mobilité réduite) mais que nous pouvons implanter dans plus de lieux dans Paris. Concernant l'enlèvement des dépôts, évidemment lorsqu'il y a une valise, nos services ne peuvent intervenir et c'est à la police d'intervenir en cas de suspicion de colis dangereux. Je voudrais signaler que nous sommes probablement la ville qui met le plus de services gratuits à la disposition des habitants. Nous enlevons gratuitement les dépôts, sur simple signalement, que ce soit à travers le 3975,

paris.fr ou l'application DansMaRue (dont une deuxième version sortira au début de l'année 2017), mais aussi l'enlèvement des tailles. Nous mettons vraiment à la disposition des Parisiennes et des Parisiens beaucoup de services gratuits pour ceux qui les demandent, car ils sont évidemment financés par la Ville et donc par vos impôts, je tenais à le signaler.

Enfin, sur la question des verbalisations, c'est tout à fait l'idée de cette nouvelle brigade qui va lutter contre les incivilités et qui non seulement va être beaucoup plus dotée, puisque les effectifs vont être multipliés par cinq, et qui va également avoir des horaires d'intervention décalés, notamment cet horaire particulier pour les crottes de chien (le soir, après le film, aux alentours de 22h30-23h30). Nous avons repéré ces problématiques-là et il y aura donc des agents qui travailleront sur ces horaires-là.

Monsieur le Maire : Avant de passer la parole à la salle, Madame Caroline DUC.

Madame DUC : Je voulais juste me faire l'écho des commerçants de proximité de certains axes, en particulier ceux qui se trouvent sur les boulevards de Grenelle, Garibaldi et Vaugirard, et ceux qui se trouvent dans l'axe de la rue de Lourmel. Il faudrait qu'un effort particulier et visible soit fait en matière de propreté sur les axes que je viens de citer.

Monsieur le Maire : Madame TYSSANDIER.

Madame TYSSANDIER : Je souhaitais faire un point pour les personnes en situation de handicap qui, malheureusement, sont fortement impactées par toutes les nuisances liées à la propreté, que ce soit les déjections canines ou, comme l'a rappelé ma collègue, les encombrants. Quand vous êtes en fauteuil ou en situation de déficience visuelle, vous êtes empêchés de circuler sur les trottoirs. C'est tout de même un de nos premiers devoirs de permettre à ces individus de circuler en toute tranquillité dans Paris et dans l'arrondissement. Il faut vraiment veiller à ce que nos rues et nos trottoirs soient « nickels », si je puis dire. J'ai une petite suggestion concernant les verbalisations : est-ce que nous, en tant qu'élus, nous pourrions non pas verbaliser mais proposer aux contrevenants un petit stage, ou apposer un autocollant sur le chien ou la personne ? On pourrait leur faire faire un petit stage non pas de récupération des points, mais de civisme. Je pense que ça aurait un effet pédagogique. Je vous laisse y réfléchir.

J'avais une dernière remarque concernant « Paris, fais-toi belle », opération que nous saluons, et sur l'affiche. Je pense que la Maire de Paris est sensible au sujet de l'égalité hommes/femmes et je trouve que l'affiche de la dernière campagne pouvait avoir un côté un peu sexiste.

Monsieur le Maire : Madame LEVAVASSEUR.

Madame LEVAVASSEUR : J'ai eu plusieurs remontées de la part des conseils de quartier, pour les quartiers Dupleix - Motte-Piquet et Emeriau-Zola. Dans le quartier Emeriau-Zola, il y a beaucoup de problèmes avec les bacs de vêtements. Je pense qu'on doit aussi beaucoup vous en parler au niveau de la propreté. Est-ce que des choses pourraient être faites pour que les bacs soient moins accessibles et qu'on ne puisse pas sortir les vêtements aussi facilement ? Nous avons aussi un problème au niveau de la dalle et de la sous-dalle Beaugrenelle. Nous sommes allés plusieurs fois sur place avec mon collègue Jean-Yves PINET, on a toujours du mal à déterminer quelles sont les zones qui appartiennent à la Ville, celles qui appartiennent à la SemPariSeine. On voudrait avoir une idée plus claire de ce qui appartient à qui. Il y a aussi pas mal de problèmes de campements au niveau de la sous-dalle, avec des problèmes d'odeurs d'urine, de sécurité. Je ne sais pas si le sujet des campements est abordé dans le plan propreté, ce sont peut-être des sujets qui se croisent un peu. On a des plaintes du C3B, une association de la rue Emile-Zola, pour des odeurs d'urine qui arrivent jusqu'à eux à partir de la sous-dalle.

Monsieur le Maire : Madame GATEL.

Madame GATEL : Je voudrais faire quatre observations. La première est une réaction par rapport aux réactions de la salle concernant le nettoyage quotidien des rues, ne serait-il pas possible d'avoir une cartographie du passage des agents et des engins, pour qu'on puisse se rendre compte de la fréquence à laquelle les rues de notre arrondissement sont nettoyées. Deuxième sujet sur la verbalisation : on n'a pas évoqué la question des déchets de chantiers. C'est un sujet important, notamment dans nos quartiers qui se renouvellent. Les déchets de chantiers s'appellent en général des encombrants, ça a tendance à devenir extrêmement excessif et peu sont verbalisés. Troisième sujet : vous avez évoqué la question de la sensibilisation et je voudrais saluer le travail qui est fait notamment dans les écoles par les équipes pédagogiques sur la sensibilisation des enfants au tri. Les professeurs de notre arrondissement sont extrêmement sensibles à ce sujet et partagent avec les élèves et les enfants les bonnes pratiques. Ce serait bien aussi d'élargir la sensibilisation aux adultes et de ne pas simplement compter sur les enfants pour rappeler à l'ordre leurs parents. Dernier point, j'insiste beaucoup sur la nécessité de lier ressourceries et enlèvement des encombrants, car la meilleure méthode pour ne pas avoir de déchets, c'est encore de réutiliser les objets. Je pense qu'il serait extrêmement intéressant que lors de leur passage, les encombrants puissent immédiatement travailler en lien avec une ressourcerie pour que les déchets trouvent une seconde vie.

Monsieur le Maire : Merci pour cette proposition. Une réponse de Monsieur PENINO, puis nous repasserons par la salle et je reviendrai vers les conseillers.

Monsieur PENINO : Je vais devoir repartir ensuite mais Madame OTT prendra l'ensemble des remarques localisées qui sont faites pour qu'on puisse intervenir dessus. Je vous rejoins tout à fait sur la question du handicap, d'ailleurs une campagne de la Ville de Paris a été faite là-dessus pour bien montrer comment notamment les déjections canines posent de gros problèmes. Je vous rejoins tout à fait là-dessus et nous allons continuer les actions de sensibilisation. Sur l'intervention des élus, non. Moi aussi, dans mon arrondissement, un élu m'a demandé à avoir un carnet à souches pour mettre quelques PV, mais ce n'est pas de notre ressort. Par contre, la nouvelle brigade de lutte contre les incivilités va avoir un vrai volant localisé, directement en lien avec la mairie d'arrondissement pour prioriser les rues, les types de verbalisation sur lesquelles vous voulez intervenir. Ils seront à votre disposition puisque sur les cinq cents personnes environ qui feront partie de cette brigade, une centaine sera au niveau parisien pour se projeter sur le terrain, mais les quatre cents autres seront bien localisés au niveau des arrondissements pour que vous puissiez intervenir avec eux. Sur les containers à textile, sur lesquels nous avons connu beaucoup de problèmes de sécurité et d'intrusion, nous avons travaillé avec les associations et les organismes qui gèrent ces containers. Nous avons aujourd'hui de nouveaux modèles qui sont beaucoup plus sécurisés et qui offrent de meilleurs résultats, tout d'abord pour les enfants qui étaient mis dedans et qui étaient en grand danger, mais aussi évidemment pour les conséquences sur l'espace public. Sur la dalle Beaugrenelle, Madame OTT vous répondra sans doute plus simplement que moi, mais elle me disait qu'on avait avancé sur ces questions-là. Pour les campements, nous ne sommes pas responsables de la gestion des campements, mais la propreté travaille en rapport direct avec les services sociaux, la police et la Direction de la prévention et de la protection de la Ville de Paris pour effectuer des interventions concertées sur ces campements. Il y a évidemment des conséquences sur la propreté mais c'est avant tout une question sociale. La cartographie fait justement l'objet des contrats de propreté d'arrondissement, il s'agit de dresser cette cartographie avec des élus, des conseils de quartier et avoir une carte avec des codes couleur pour chaque rue sur le nombre de passages par semaine, le nombre de lavages, etc. Parce que c'est fait avec les conseils de quartier, cela donne la possibilité à chacun de pouvoir en vérifier la réalité. Concernant les déchets de chantier, je suis complètement d'accord avec vous : c'est une plaie sur tous nos arrondissements périphériques. J'en parlais avec une élue du XIXème arrondissement, nous connaissons exactement les mêmes types de problèmes avec ces entreprises qui font des travaux à domicile, qui vous font payer le fait qu'ils doivent amener tout

ça dans des déchetteries et qui ensuite font des dépôts sauvages. On a beaucoup de mal à les verbaliser, y compris quand on fouille et qu'on trouve l'adresse de l'entreprise ou quelque chose comme ça. Il suffit à l'entreprise de contester pour que ça devienne un problème de police, or nous n'avons pas les pouvoirs de police. Ça veut dire que c'est à la police d'aller faire l'enquête, vous imaginez bien (surtout en ce moment) que la police a d'autres préoccupations. Nous avons donc beaucoup de mal à lutter contre cela, mais je sais que le Conseil régional d'Ile-de-France travaille sur un plan concernant les déchets de chantier, qui s'appelle le Predec, afin d'améliorer cette situation.

Enfin, je vous rejoins tout à fait sur les ressourceries, d'ailleurs maintenant, à chaque fois que nous ouvrons une nouvelle déchetterie, nous mettons un espace de ré-emploi et de ressourcerie. Nous avons l'ambition d'ouvrir une ressourcerie par an d'ici la fin de la mandature. Je suis tout à fait d'accord avec vous : la première manière « d'éliminer » ces déchets, c'est par un tri solidaire, que ce soit par celui que nous faisons avec le textile ou celui de la réutilisation à travers les ressourceries, c'est par cette dynamique de réutilisation. Plutôt que de jeter, réutilisons, je vous rejoins tout à fait là-dessus.

Je suis vraiment désolé de devoir vous quitter à cette heure-là. Je peux vous assurer que nous transmettrons l'ensemble de vos remarques localisées pour que, sur les points que vous avez signalé, nous puissions intervenir, en relation évidemment avec la mairie du XVe. Encore une fois, je veux remercier Monsieur le Maire pour son invitation.

Monsieur le Maire : Merci en tout cas pour votre participation qui nous permet de savoir que des moyens et des politiques nouvelles seront mis en place. Il était temps. Nous allons inaugurer, je l'espère, une nouvelle ère dans cet arrondissement et vous serez bien sûr invité une prochaine fois pour faire connaître le bilan de cette bonne politique.

Monsieur PENINO : Avec grand plaisir, l'évaluation fait partie de cette politique.

Monsieur le Maire : Madame OTT reste avec nous, elle est la chef de la division propreté du XVe et elle répondra aux questions, avec Jean-Yves PINET qui est mon adjoint chargé de la propreté. On va passer la parole à la salle. On va prendre une série de questions.

Un membre de l'assistance : Il est regrettable que Monsieur de la Mairie de Paris nous quitte au moment où nous avons des questions à adresser. Concernant le XVe arrondissement, il y a certains leviers qui n'ont pas été activés. Le soir, avant que les camions passent, il y a des gens qui passent et qui font de l'anti-tri,

ils vident les poubelles sur la voie publique, sur les trottoirs et je pense que les agents ont un travail supplémentaire, pas seulement pour ramasser les poubelles mais aussi pour ramasser tout ce qui est en-dehors des poubelles. C'est un constat dans le XVème arrondissement. De manière plus générale, concernant Paris, je pense que l'occupation de l'espace public, la nuit surtout, est une cause supplémentaire et salit l'espace public. C'est un problème qui n'a pas été abordé.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur. Une autre intervention ?

Un membre de l'assistance : Moi-même, je suis très lourdement handicapé visuellement. Concernant les déjections canines sur les trottoirs, je serais pour une mesure radicale : faire payer une taxe aux propriétaires de chiens qui ont des chiens qui ne sont pas pour les personnes handicapées. Ça veut dire pour tous ces chiens d'agrément. Pour moi, il faudrait faire payer une taxe à ceux qui ont des chiens de compagnie. Tant qu'il n'y aura pas de taxe, il n'y aura pas plus de civisme que ça. Après, il faudra un courage très fort au niveau du politique pour faire payer une taxe à tous ces propriétaires de chiens qui ne sont pas des chiens pour aider les personnes handicapées.

Deuxième point, je voudrais faire une remarque : quand des trottoirs sont cassés pour des travaux, pour le gaz, pour l'électricité, etc, malheureusement le revêtement en goudron n'est pas remis rapidement. J'ai le cas par exemple rue du Hameau, où devant le restaurant La Petite Auberge, cinq tronçons du trottoir ont été cassés, depuis plus d'un semestre, le revêtement goudron n'est pas remis. Quand il pleut, c'est de la boue et c'est désagréable. Il y a tout un tas de rues comme ça où les trottoirs sont cassés, où rien n'est fait. J'aimerais savoir s'il pouvait y avoir une action plus rapide. D'après ce que j'ai compris, ce que vous avez dit tout à l'heure, ceux qui cassent les trottoirs (EDF, GDF ou autres) doivent remettre les trottoirs en état. Ne pourrait-il pas y avoir une astreinte pour le faire plus rapidement ?

Monsieur le Maire : Merci Monsieur. Une autre intervention ?

Un membre de l'assistance : Juste trois petites informations concernant la propreté de certains quartiers. Je suis juste à la frontière entre le XVe arrondissement et le VIe arrondissement. Je regarde avec beaucoup de jalousie tous les matins le VIe arrondissement, le boulevard Montparnasse qui a une voiturette nettoiyante qui passe autant qu'on veut, le trottoir est toujours très propre entre la place et la rue Vaugirard. De notre côté du XVe, cela fait des années que je n'ai pas vu passer la voiturette. Il est vrai que notre trottoir est plus compliqué à nettoyer. J'en viens à mon deuxième propos : s'il y a de nouveaux bacs de tri sélectif installés sur les trottoirs, faites bien attention à ce que ces

tris sélectifs n'empêchent pas le passage des voiturettes. Ça va être aussi un outil complémentaire sur les trottoirs. A chaque fois qu'il y a un panneau, une petite borne pour le paiement des voitures, un horodateur, c'est un outil pour pissotière ; pas pour les chiens. Tout à l'heure, on a beaucoup parlé de la propreté devant les écoles ; j'ai l'impression d'avoir une école chez moi. Malheureusement, il n'y a aucune école dans ma rue. Ce sont vraiment des univers qui sont particulièrement sales et fort peu visités par les balayeurs, les petites voiturettes, etc. Ce sont les trois éléments que je voulais donner.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Une autre question ?

Un membre de l'assistance : Je voudrais juste dresser un constat. Vous nous avez dit que le XV^e est un arrondissement extrêmement peuplé, c'est vrai.

Monsieur le Maire : C'est même le plus peuplé.

Un membre de l'assistance : Et il y a beaucoup plus qu'on l'imagine un transfert de populations qui se fait dans la journée. Il y a énormément de gens qui viennent dans le XV^e pour y travailler, pour faire des activités et qui portent un regard très différent sur l'environnement, ils ne sont pas chez eux. Pour dire les choses rapidement, on est beaucoup moins attentif à ce qu'on fait dans un endroit où on n'habite pas et où on ne fait que passer ou séjourner quelques temps. J'y suis très sensible car j'habite rue du Docteur Roux, très près de l'Institut Pasteur, c'est une rue privilégiée où viennent des gens du monde entier pour aller à l'Institut Pasteur et ça me rend absolument malade de voir l'état de cette rue. Quand je vois que c'est l'image qu'on donne à l'étranger, je me dis qu'on glorifie l'Institut Pasteur mais qu'on ne glorifie pas son accès. Des écoles de haut niveau se sont installées, pas des écoles d'enfants (comme celles qu'on évoquait tout à l'heure) mais des écoles d'adultes, post-bac et ceux qui les fréquentent sont encore plus négligents que les autres. C'est l'âge où on fume (malheureusement pour leur santé) et qui dit fumer dit mégots. Je ne sais pas pour quelle raison, ces gens ne sont pas chez eux puisqu'ils s'en vont le soir à 18 heures chez leurs parents et polluent à longueur de journées les trottoirs avec mégots et autres. Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire pour que ces gens-là ne fassent pas ça et pour que les gens qui les accueillent ou qui les emploient fasse aussi quelque chose pour que ces gens-là se comportent autrement, pour qu'ils respectent l'environnement au moins le temps où ils sont là.

Monsieur le Maire : Merci. Nous allons répondre à cette première série de questions. Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Concernant la taxe sur les propriétaires de chiens, c'est effectivement une idée qui a été évoquée par bon nombre des adjoints à la

propreté des arrondissements, toutes tendances politiques confondues. Elle a été mise en suspend et je ne suis pas sûr qu'on y soit tous favorable. A partir du moment où vous allez mettre une taxe, que vont dire les propriétaires : je paie, donc mon chien fera ce qu'il veut. Je ne suis pas sûr qu'on arrive ainsi à vaincre les déjections canines. C'est quelque chose qui est toujours gardé sous le coude, mais ce n'est pas forcément la meilleure des solutions. On va essayer d'intensifier la verbalisation. Alphée ROCHE-NOEL l'a dit : les verbalisations et les passages dans notre secteur ne sont pas adaptés aux moments où les propriétaires sortent leurs chiens. J'entends bien ce que vous avez dit, Monsieur, je le note et j'en reparlerai en réunion des adjoints à la propreté de l'ensemble des arrondissements de Paris. Laissez vos coordonnées et je reviendrai vers vous pour vous dire ce qui aura été décidé.

Pour revenir à la fouille des poubelles, c'est un phénomène qui est généralisé dans tout Paris et qui nous pose un énorme problème, d'autant plus que ça fait tomber le volume de tri : beaucoup de bacs jaunes sont refusés à la collecte car les déchets sont mis dans les deux bacs. On travaille beaucoup avec la propreté du XV^e. Pour l'instant, nous n'avons pas de solution. Il y en a peut-être une pour les bacs jaunes, en mettant des bacs dits « operculés », Madame OTT en parlera un peu plus. Actuellement, on ne peut pas verbaliser quelqu'un qui fouille une poubelle, il n'y a pas de moyen au niveau pénal. J'en ai parlé, on essaie de trouver des solutions. C'est quelque chose qui nous préoccupe énormément car vous avez à la fois les Chinois (ce sont les asiatiques qui ont commencé), aujourd'hui ce sont les groupes de Roms, à un moment donné d'autres ethnies se sont mises à fouiller et ils récupèrent beaucoup de choses, c'est ainsi.

Concernant la voirie, Monsieur le Maire l'a dit dans son préambule, c'est aussi un problème du nouveau règlement de voirie. Avant, même si ce n'était pas optimal, c'étaient les services de voirie qui convoquaient et faisaient faire la réfection de voirie. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui vont ouvrir la voirie, qui vont la refaire. Ça peut prendre plus de temps car nous n'avons plus la main là-dessus et c'est toujours un problème. Il faut aussi savoir que ça ne peut pas être rebouché tout de suite puisque la terre a besoin d'être tassée et qu'on ne peut pas remettre le goudron tout de suite : il faut qu'il y ait un certain tassement mais je pense que nous allons pouvoir améliorer la situation. Quand il pleut et que vous vous promenez dans les rues, j'imagine que ce n'est pas évident pour vous. Nous avons demandé aux entreprises à ce que ce soit couvert par des plaques de manière à ce que vous ne marchiez pas dans de la boue, mais ce n'est pas encore fait, c'est loin d'être optimal. Monsieur BAGHDAD m'avait dit lors d'un conseil d'arrondissement que tout irait mieux, malheureusement je ne suis pas sûr que le nouveau règlement de voirie améliore les choses.

Concernant le VI^e arrondissement et le boulevard du Montparnasse, on en revient à ce qu'on a dit en préambule : c'est le manque de moyens du XV^e arrondissement. Le VI^e a plus de moyens et peut nettoyer plus régulièrement son trottoir boulevard du Montparnasse. C'est la répartition des engins de nettoyage, Madame OTT en reparlera. Souvenez-vous de ce qui a été dit en préambule sur les XVIII^e et XV^e arrondissements, on a une centaine d'agents et des engins en moins. Si Madame OTT peut garantir que le boulevard du Montparnasse soit lavé aussi souvent côté XV^e que VI^e, on en serait ravi, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Monsieur le Maire : Madame ?

Un membre de l'assistance : Pourquoi le XVIII^e a-t-il plus de moyens que le XV^e ?

Monsieur le Maire : Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Ce sont les affectations qui sont ainsi.

Monsieur le Maire : La réponse est très simple : les maires d'arrondissement n'ont pas la maîtrise de l'affectation des moyens. C'est la mairie centrale qui, tout à fait souverainement, décide. La Mairie de Paris est la seule à avoir la compétence, d'après les statuts de la Ville de Paris, pour décider de l'affectation des moyens dans les arrondissements. C'est la raison pour laquelle je me bats en tant que Maire du XV^e (comme les autres maires d'ailleurs, je ne suis pas le seul dans Paris) pour obtenir davantage de moyens. Vous avez entendu Monsieur PENINO qui est venu nous dire que, après discussions (et Dieu sait si elles ont été longues et laborieuses), le XV^e et le XX^e sont les deux arrondissements qui seraient prioritaires à partir de maintenant, ce qui va nous permettre (c'est en tout cas l'objectif recherché) d'avoir des moyens supplémentaires, entre dix et vingt pour cent d'effectifs supplémentaires ainsi que des moyens matériels, de façon à avoir les mêmes chances que les autres arrondissements pour accéder à un meilleur nettoyage du XV^e. C'est pourquoi je disais, de manière un peu emphatique, qu'une nouvelle ère s'ouvre aujourd'hui avec de nouveaux moyens affectés au XV^e. Peut-être que Madame OTT va pouvoir nous confirmer tout cela et répondre aux questions qui la concernent.

Madame OTT : Pour finir sur le boulevard du Montparnasse, je suis assez bien placée pour en parler puisqu'avant d'être affectée dans le XV^e, j'étais à la propriété des VI^e et VII^e arrondissements. Je recevais le même type de plaintes quand j'étais dans le VI^e arrondissement, c'est-à-dire qu'on me disait que le boulevard du Montparnasse était plus sale côté VI^e que côté XV^e. Ça dépend vraiment de la période dans laquelle on se trouve. On peut avoir des problèmes avec les engins, on peut avoir des pannes, on peut avoir une période de maladie...

Je vous le dis parce que je viens du VI^e arrondissement et que je connais assez bien la problématique. On peut avoir des périodes où les engins sont en panne et c'est souvent ce qui fait qu'à un moment, il peut y avoir une différence de propreté entre deux arrondissements, entre deux rues, etc. Sur la fouille des bacs, pour compléter ce qu'a dit Monsieur PINET, une solution existe pour les bacs jaunes mais elle n'est pas forcément bien acceptée. On préfère effectivement mettre des bacs operculés, c'est une solution qu'on choisit lorsqu'on se rend compte que, sur un immeuble ou sur un site, le tri est de mauvaise qualité. Malgré de nombreuses actions de notre part (on a des agents qui se déplacent dans les immeubles, qui vont expliquer le tri, qui vont mettre des affiches, etc), si on n'obtient pas de résultats satisfaisants, on met en place des bacs operculés pour éviter de retirer les bacs jaunes. Si vous avez systématiquement des bacs qui sont souillés, ils sont pris avec la collecte des ordures ménagères et ça ne sert donc pas à grand-chose. Pour éviter ça, pour éviter de remplacer des bacs de collecte multi-matériaux par des bacs d'ordures ménagères, on met en place des bacs operculés mais ces bacs ne permettent pas de mettre les gros déchets, tout ce qui est grands cartons. Ça ne fait pas l'unanimité, que ce soit chez les commerçants ou même les particuliers. Très souvent et même de plus en plus souvent, avec tout ce qui est ventes en lignes, les gens ont de gros cartons à recycler et s'ils ne peuvent pas les mettre dans leur bac, ils ne peuvent pas les recycler et ça part avec les ordures ménagères. Ce sont vraiment des solutions très ponctuelles, d'autant plus que les bacs multi-matériaux ne sont pas ceux qui font l'objet de fouilles, ce sont plutôt les ordures ménagères dans lesquelles on va retrouver les restes de nourriture et autres qui font l'objet de fouilles en général.

Pour les bacs de tri sur l'espace public, pour l'instant, l'expérimentation Trilib', évoquée par Monsieur PENINOU, ne se fait pas dans le XV^e, elle va d'abord être testée dans d'autres arrondissements. Si c'est positif, ce sera étendu à tout Paris. On verra bien, pour l'instant on n'a pas d'inquiétude de ce point de vue-là. Si ça se mettait en place dans le XV^e, lorsqu'on étudie les emplacements qui peuvent être visés par ce type de bacs, on s'assure de laisser un passage pour les engins de nettoyage des trottoirs. C'est exactement la même chose lorsqu'il y a des travaux de voirie ou un nouveau mobilier mis en place. On donne notre avis pour garantir le passage des engins de trottoir.

Concernant la problématique des mégots devant les établissements scolaires, au tout début du lancement de la campagne mégots, quand on était en phase de sensibilisation et qu'on n'avait pas commencé à verbaliser, on a travaillé avec le centre d'actions pour la propreté de Paris et les inspecteurs pour aller sur les endroits sensibles, très pollués par les mégots, pour faire de la sensibilisation, expliquer que d'ici quelques mois il y aurait des verbalisations, etc. Une fois que

la verbalisation a commencé, c'est-à-dire en octobre 2015, les inspecteurs ont commencé par cibler ces sites-là. Ils n'ont pas verbalisé tout le monde, mais uniquement les sites qui avaient été sensibilisés. Petit à petit, la verbalisation a été étendue. Le but n'était pas de faire du chiffre, mais plutôt de sensibiliser et d'arriver à un résultat. Effectivement, ce n'est pas parfait, il y a probablement des sites et des établissements scolaires qui n'ont pas été sensibilisés. Si vous avez ce type de problématique, je vous invite à les remonter à la division propreté, je pourrais vous redonner les coordonnées, c'est sur paris.fr et très probablement sur le site de la mairie du XV^e arrondissement également. Vous pouvez nous signaler les problèmes et nous pourrions envoyer des agents pour sensibiliser et éventuellement des inspecteurs pour alors verbaliser. Je peux vous assurer que dans les endroits où ils verbalisent, les gens parlent entre eux et ça fait son chemin, finalement les autres personnes évitent de jeter leurs mégots par terre pour ne pas être verbalisés. Ça fonctionne quand même, mais c'est très long, ça va être très long, les gens ont pris des habitudes et il n'est pas facile de changer ses habitudes, mais on peut faire quelque chose.

Monsieur le Maire : Sur la rue du Docteur Roux, mon adjointe va répondre par rapport aux problèmes particuliers qui ont été évoqués concernant cette école, que j'ai d'ailleurs visitée à plusieurs reprises et où j'ai constaté la même chose que vous. Je voulais aussi vous dire que nous avons un projet d'embellissement de la rue du Docteur Roux avec l'Institut Pasteur. J'espère que ce projet sera mené à bien et fera de la rue du Docteur-Roux, qui est bordée de part et d'autre par l'institut Pasteur, une rue plus avenante et plus agréable, aussi bien d'ailleurs pour les chercheurs qui viennent là du monde entier que pour les riverains.
Monsieur JANANI.

Monsieur JANANI : Sur la rue du Docteur-Roux et l'école d'ingénieurs qui y est installée, nous avons organisé, il y a à peu près neuf mois, une réunion avec mon collègue Jean-Philippe PIERRE, qui est l'adjoint en charge de ce quartier. Il y avait un double problème : le problème des mégots mais aussi le fait que ces jeunes stagnaient sur le trottoir ce qui empêchait les passants de circuler, notamment tôt le matin pour les personnes souhaitant passer avec des poussettes. Nous avons eu l'occasion de rencontrer la direction de l'école et plusieurs délégués des différentes classes. Ce problème avait été pris assez à cœur, cependant ça n'a visiblement pas été résolu. Je m'engage, avec mon collègue Jean-Philippe PIERRE qui n'est malheureusement pas là ce soir, à refaire une information auprès de la direction et des élèves très rapidement.

Monsieur le Maire : Nous allons prendre une deuxième série de questions dans la salle.

Un membre de l'assistance : En ce qui concerne les amendes, je ne comprends pas qu'elles ne soient pas dressées en fonction du délit. C'est le même tarif pour un mégot ou une déjection canine, alors que la conséquence n'est pas du tout la même quand on marche dessus. Ensuite, à l'intention de la Mairie de Paris, les nouvelles poubelles ne sont pas du tout pratiques.

Monsieur le Maire : Vous parlez des corbeilles de rue ?

Un membre de l'assistance : Oui, l'ouverture est trop petite, le sac tient mal et les gens mettent leurs déchets soit au-dessus, soit à côté. Troisièmement, en ce qui concerne les affichettes qui sont déposées sur les voitures stationnées, n'est-il pas possible de les interdire car elles finissent généralement sur le trottoir.

Monsieur le Maire : Madame.

Un membre de l'assistance : Je fais partie du comité de défense de Beaugrenelle. Lors d'une marche exploratoire le 13 novembre 2015, en présence de Monsieur PINET et de Madame LEVAVASSEUR, nous avons fait le tour de Beaugrenelle et nous avons remarqué que les grilles d'arbres étaient soit inexistantes, soit branlantes. Quand il pleut, la pluie imbibe la terre, les gens sont obligés de marcher dans la boue quand il n'y a pas de grille. Où en est-on ? Par ailleurs, les bacs de vêtements, même les nouveaux, sont pillés régulièrement et des vêtements sont sur le trottoir. Ils tirent les vêtements avec des crochets car ils ne peuvent plus faire rentrer les enfants.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Monsieur.

Un membre de l'assistance : Au niveau de l'Euro 2016, on avait beaucoup insisté sur l'aspect sécuritaire. Qu'en est-il des questions de propreté ? On attend 60 000 à 80 000 personnes. Quels sont les moyens qui ont été prévus ?

Monsieur le Maire : Merci Monsieur. Madame.

Un membre de l'assistance : Concernant les bacs à opercule, c'est une très bonne idée, mais je me suis rendue compte que le samedi, jour de marché, certains en profitent pour rentrer sur le site et ils font sauter les couvercles. J'étais étonnée mais je l'ai constaté plusieurs fois et ça se passe le samedi, jour du marché.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Monsieur.

Un membre de l'assistance : A propos du quartier Motte-Picquet - Grenelle, la saleté engendre la saleté, c'est bien connu. La gestion des chantiers, en particulier ceux qui durent très longtemps, n'est pas propice à améliorer les choses. Qu'est-ce qui est fait pour que les délais de résolution des chantiers soient accélérés ? Ça fait maintenant six mois qu'on attend que les travaux de

l'arrêt de bus, devant le 61-63 avenue de la Motte-Picquet, se terminent et ça n'arrive pas. L'eau stagne, on nous met des plaques de contreplaqué plus dangereuses qu'efficaces, c'est n'importe quoi.

Monsieur le Maire : C'est la RATP qui réalise des travaux assez gigantesques avec le métro, c'est très compliqué et on a beaucoup de problèmes avec la RATP, comme avec la CPCU d'ailleurs. Monsieur.

Un membre de l'assistance : Ma première question était de savoir combien de contrôleurs de propreté sont disponibles sur le XVe. J'ai eu la réponse : six.

Monsieur le Maire : Mais pour un arrondissement de huit cent cinquante hectares et deux cent quarante mille habitants.

Un membre de l'assistance : Ces contrôleurs, où sont-ils ? On ne les voit jamais.

Monsieur le Maire : Forcément, la réponse est dans la question. Quand il y en a six, ça en fait deux à un instant T sur la voie publique. Je vous redonne la parole.

Un membre de l'assistance : C'est totalement inutile. Deuxième question : la mairie centrale pourrait-elle assermenter les ex-pervenches qui se promènent dans Paris ? Pourrait-on assermenter ce personnel pour qu'il puisse dresser des amendes aux personnes qui déposent des cartons, des gravats, etc ? Enfin, dernière question, pourquoi ne vide-t-on pas plus souvent les colonnes à verre ? Pour finir, les poubelles sur les trottoirs sont inadaptées, à quand le retour des bennes ?

Monsieur le Maire : Nous allons répondre à cette série de questions. Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Concernant le montant des amendes et la disparité, ce sont des amendes de soixante-huit euros. Ce n'est pas une compétence de la mairie d'arrondissement, mais c'est même législatif, c'est du pénal. C'est une contravention, vous êtes obligé de payer et le Trésor Public peut recouvrer si vous ne payez pas. Concernant les nouvelles poubelles, je vous avoue que nous sommes tous très partagés. Monsieur PENINOU (je ne trahis pas ses propos, même s'il n'est plus là) nous l'a dit carrément en réunion à l'Hôtel de Ville : c'est une poubelle qui a mis longtemps à arriver parce que la Préfecture de police voulait une poubelle sécurisée qui résiste à un attentat. Tout le monde a encore en mémoire l'attentat dans la poubelle du métro Maison-Blanche. Le trou d'entrée a été réduit pour éviter de mettre des sacs : avec les anciennes poubelles, beaucoup de gens sortaient leurs ordures ménagères et venaient les mettre dans

la poubelle. Normalement, une corbeille de rue est faite pour jeter votre papier, votre mouchoir, ou votre mégot de cigarette. C'est vrai que ce n'est pas satisfaisant. Monsieur PENINOÙ nous avait dit que s'il avait été le décideur, il aurait préféré des poubelles fermées, comme dans d'autres villes. Sur les bacs à vêtements, le tout nouveau modèle, dont nous attendons le déploiement, est tout de même plus sécurisé que les autres : c'est le modèle marron que vous allez trouver à la sortie de la mairie et dans la rue Desaix. Bien sûr, dès qu'on met quelque chose en place (on va appeler un chat un chat), les Roms arrivent à trouver un moyen, avec une tige en fer, etc. Mais les nouveaux bacs sont tout de même beaucoup plus sécurisés, on ne peut plus mettre d'enfant à l'intérieur. Il y a deux solutions : soit on les retire tous et on met à mal les entreprises qui récupèrent les vêtements, ce sont des emplois et je ne pense pas que ce soit la bonne solution. Ce bac leur complique la tâche et on est en relation avec Madame OTT, mais aussi avec d'autres services et avec les associations, afin de ramasser les vêtements le plus rapidement possible. On a demandé dernièrement à ce que la collecte des bacs soit faite tous les jours, même si on ne ramasse que dix ou vingt kilos, plus vite on videra les bacs, plus vite on asséchera le travail des Roms. Si des bacs ont été ouverts sur le côté, il ne s'agit pas des nouveaux bacs. Les nouveaux sont les marrons qui devraient être généralisés.

Monsieur le Maire : On ne peut pas mettre des coffres-forts sur la voie publique, il y aura toujours des moyens d'ouvrir les bacs. Comme le dit mon adjoint, il s'agit de rendre plus difficile les opérations. Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Les affichettes sur les voitures sont un fléau. Les sociétés ont le droit de faire de la publicité mais elles sont censées mettre une petite mention. Quand on nous adresse des publicités sur lesquelles il n'y a pas toutes les mentions, je les transmets au service juridique pour que des actions soient menées. Si des publicités doivent être interdites, c'est au législatif et non à la mairie d'arrondissement de prendre la décision, mais ça va être un peu compliqué. Concernant les grilles d'arbres, c'est effectivement un problème récurrent, les grilles d'arbres tiennent mal, c'est d'ailleurs plutôt un problème de voirie que de propreté. On le signalera. Effectivement, on l'a constaté lors de cette marche exploratoire, ça a été signalé à la voirie. Je reviendrai sur ce point-là avec mon collègue Franck LEFEVRE. Enfin, sur la propreté de l'Euro 2016, ça a été évoqué lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville, mais aussi avec le maire du XVe arrondissement. La propreté de Paris mettra les moyens (c'est en tous cas ce qu'elle nous assure) pour que, lors de l'Euro, on ait une ville à peu près propre, alors qu'on attend effectivement des centaines de milliers de supporters et que des souillures supplémentaires vont fatalement arriver. Un dernier point, avant de passer la parole à Madame OTT en complément, sur les pervenches et les ASP, sachez qu'ils sont aussi assermentés et peuvent mettre des PV pour des

déjections canines, les mégots et le reste. Ils ne le font pas mais ils sont assermentés.

Monsieur le Maire : Sur ce point, je voudrais vous dire la chose suivante : il y a actuellement très peu d'agents verbalisateurs. On l'a dit : six inspecteurs de la propreté pour l'ensemble du XV^e arrondissement. Les effectifs ont été augmentés car ils n'étaient que quatre voici quelques années, on est passé de quatre à six. C'est évidemment tout à fait insuffisant. Aujourd'hui, une réforme est en cours à la Mairie de Paris. Elle consiste à réorganiser un nouveau corps de verbalisation, avec justement le transfert d'un certain nombre de personnels des ASP (agents de surveillance de Paris). Une partie de ces mille huit cents ASP, qui sont pour le moment sous le contrôle de la Préfecture de police, vont être transférés sous l'autorité de la Maire de Paris et affectés notamment à ces missions de verbalisation des infractions au règlement sanitaire départemental, pour lesquelles ils sont d'ailleurs qualifiés judiciairement mais qu'ils ne pratiquent pas aujourd'hui. Il va y avoir ce transfert de plusieurs centaines de personnes qui devront effectuer ces missions. Je pense que ce sera encore insuffisant, même si ça va dans le bon sens. Nous ne pourrons bien traiter cette question de la verbalisation des contrevenants au règlement sanitaire départemental que quand nous aurons à Paris (et un certain nombre d'entre nous le demandons mais la Mairie de Paris n'y est pas favorable aujourd'hui) une police municipale, dont ce sera l'un des rôles. Là, il y aura plusieurs milliers d'agents qui auront notamment pour mission d'assurer cette verbalisation.

Je voudrais aussi revenir sur l'Euro 2016. Il va d'abord se dérouler dans les stades de football, ça ne nous concerne donc pas. En revanche, nous sommes concernés par la fan-zone du Champ-de-Mars. J'ai participé à plusieurs réunions avec la Mairie de Paris, la Préfecture de police, etc. J'ai demandé la suppression de la fan-zone du Champ-de-Mars. Je n'ai rien contre le football, mais je considère que nous sommes dans une situation très difficile et délicate sur le plan international, puisqu'il y a une menace terroriste qui a été renouvelée récemment, comme vous le savez hélas, en Belgique, et nous sommes confrontés à ce risque terroriste. Qu'on maintienne l'Euro 2016 dans les stades, pourquoi pas à partir du moment où ils sont hyper sécurisés, comme le Stade de France. On prend le risque, que je considère comme inconsidéré, de mettre en place dans les différentes villes des fan-zones qui vont accueillir entre 90 000 et 130 000 personnes, comme celle du Champ-de-Mars, dans un enclos certes, mais juste avec une clôture de 2,40 mètres et une demi-douzaine d'ouvertures, avec des contrôles réalisés par des agents de surveillance privée et cent mille personnes qui font des allers et venues à l'intérieur et l'extérieur de la fan-zone

pendant un mois, tous les jours, du 10 juin au 10 juillet, de 10 heures du matin à minuit. Je pense que c'est prendre un risque qu'on ne peut pas se permettre, d'autant plus que cela va mobiliser des forces de police qui ne seront pas ailleurs, qui ne seront pas dans les stades justement, dans les lieux sensibles, dans les gares et les aéroports pour contrôler. Non seulement on prend un risque, mais on mobilise également des forces de police inutilement. Il y aura évidemment à l'intérieur des agents de surveillance privée, mais en nombre insuffisant. J'ai demandé (ainsi que Rachida DATI, la Maire du VII^e arrondissement) la suppression de la fan-zone du Champ-de-Mars. Nous ne sommes pas encore entendus, mais à force d'en parler avec le Ministre de l'Intérieur, le Préfet de police, etc, je constate qu'il y a une certaine inquiétude, d'autant plus que tout ceci va commencer par un concert de David GUETTA le premier soir avec 150 000 à 200 000 personnes sur le Champ-de-Mars. Il y a évidemment la question de la sécurité, mais aussi celle des nuisances induites sur une partie du XV^e arrondissement, sur la Motte-Picquet-Suffren, d'autant plus que les métros sont de ce côté-là. Je ne pense pas que les supporters iront se frotter aux CRS de la rue de Varenne, mais qu'ils viendront plutôt côté XV^e. Je demande évidemment une sécurité maximum, comme j'ai demandé un renforcement pendant tout ce mois des équipes de propreté sur tout ce quartier Motte-Picquet-Suffren, jusqu'au métro d'ailleurs puisqu'il y aura beaucoup d'allers et venues sur ce quartier. On en est là, on m'a promis des renforts, Madame OTT me le confirmera peut-être. J'ai encore eu le Préfet de police cet après-midi à ce sujet. Les décisions ne sont pas encore définitivement prises, mais je dois encore être convié prochainement à des réunions pour étudier la sécurisation en plus de la fan-zone du quartier riverain du XV^e. C'est vraiment un sujet très grave et très délicat. Madame OTT.

Madame OTT : Pour finir sur l'Euro 2016, nous aurons effectivement des moyens supplémentaires. Il faut savoir qu'à la propreté de Paris, on a un service spécial qui intervient sur tout Paris, qui s'appelle la circonscription fonctionnelle, et qui a des moyens différents des nôtres et plus importants au niveau mécanique. Il dispose d'équipes qui sont formées à intervenir sur ce type de manifestations, sur les grosses manifestations. Ce sont eux qu'on voit derrière les manifestations de tous types, que ce soit revendicatif, festif ou autres, ce sont eux qui assurent le nettoyage et ce sont donc eux qui interviendront pendant l'Euro 2016 sur la fan-zone. Nous, service de propreté du XV^e, mais également du VII^e, on interviendra sur les abords en journée. La circonscription fonctionnelle interviendra toute la journée et surtout la nuit puisque la fan-zone ferme à minuit. Ils feront un nettoyage en profondeur de la fan-zone et des alentours après minuit. Nous-mêmes, division de propreté du XV^e et du VII^e, nous disposerons de moyens renforcés pour l'Euro 2016, notamment de moyens

mécaniques avec de nouvelles souffleuses électriques et des moyens supplémentaires.

Concernant les amendes, une petite précision : quasiment toutes les amendes sont de soixante-huit euros, à l'exception des bacs présentés en dehors des horaires prévus. Ils sont toujours verbalisés à hauteur de trente-cinq euros. Une autre exception concerne le dépôt d'objets encombrants à l'aide d'un véhicule motorisé, là le PV peut augmenter jusqu'à trois cent cinquante euros. C'est variable, c'est décidé par le tribunal.

Sur les conteneurs textiles, il faut savoir qu'on teste de nouveaux modèles très régulièrement. Depuis qu'on a ce nouveau modèle en place, dont vous avez un exemplaire à côté de la mairie, il n'y a pas eu (en tout cas à ma connaissance) de nouvelle évolution. Très régulièrement, et même plusieurs fois par an pour ce qui est des nouveaux modèles, on avait des améliorations proposées par le constructeur pour toujours renforcer un peu plus la sécurité. Ça devrait continuer, car ils y réfléchissent beaucoup. Il faut savoir que lorsqu'un conteneur est abîmé, ils y perdent. Ils ont donc tout intérêt à renforcer la sécurité. Concernant les bacs operculés, une des raisons pour lesquelles on ne les développe pas partout, c'est parce qu'il est très facile de les ouvrir finalement, soit « proprement », soit en les dégradant et c'est donc ensuite encore plus de travail pour nous car il faut alors changer les bacs régulièrement, etc. Finalement, ça peut être plus une nuisance qu'une amélioration.

Au niveau de la gestion des chantiers, on saisit les inspecteurs du SABP dès qu'on se rend compte qu'il y a beaucoup de nuisances sur un chantier, mais il est toujours difficile pour les inspecteurs de prendre la personne sur le fait. Là, c'est arrivé très récemment, on a pu verbaliser un chantier, mais ça reste compliqué car ça demande des heures et des heures à planquer au même endroit et pendant qu'ils font ça, ils ne font pas autre chose.

Concernant les colonnes à verre, il est vrai que nous avons eu de petits soucis. On a augmenté la fréquence de vidage de certaines colonnes à verre. Il faut savoir qu'à la base, c'est le prestataire qui définit la fréquence de vidage des colonnes à verre en fonction de leur remplissage : toutes les colonnes à verre ne sont pas vidées à la même fréquence. Certaines sont vidées plusieurs fois par semaine, d'autres une seule fois par mois sans même être remplies. D'ailleurs, dans le cadre du plan de relance du tri, comme l'a expliqué Monsieur PENINOU, on travaille à essayer de déplacer les colonnes à verre peu productives dans des endroits où il y aura, a priori, plus de gisement. Ça ne sert pas à grand-chose de garder une colonne à verre qui rapporte peu. Récemment, nous avons eu des échanges avec Monsieur PINET pour certaines colonnes à verre dont on a doublé les vidages. On a aussi demandé une vigilance particulière à notre prestataire

lors de la collecte en porte à porte pour que, s'il constate du vrac au pied de la colonne, il le ramasse pour éviter que ça traîne trop longtemps et que ce soit dangereux. Evidemment, on n'évitera jamais les personnes qui déposent au pied des colonnes, on ne peut pas mettre un inspecteur au pied de chaque colonne.

Enfin, pour le retour des bennes, si elles avaient été supprimées, c'est parce qu'elles généraient des plaintes. Il y a des pour et des contre. Pour notre organisation, c'est très bien, mais je peux comprendre que les riverains qui ont la benne au pied de leur immeuble ne soient pas très contents. C'est une question à discuter.

Monsieur le Maire : De surcroît, nous sommes, ne l'oubliez pas, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé. Le rassemblement de trop de déchets peut également constituer un danger. On va encore prendre une série de questions et je passerai ensuite la parole aux élus. Madame.

Un membre de l'assistance : Je voudrais revenir sur tout ce qui a été dit, notamment au niveau des crottes de chiens : ça donne une belle image de la France et de la « ville lumière ». J'ai fait des recherches et j'ai découvert qu'il y avait à peu près cinq mille ouvriers utilisés pour la propreté. C'est ce que j'ai lu. Je souhaiterais notamment rebondir sur certaines interventions que j'ai entendues aussi bien ici qu'en conseil de quartier, puisque je suis aussi conseillère du quartier Alleray-Procession. Je continue de manifester haut et fort en disant que les propriétaires de chiens engagent leur responsabilité envers les locataires et les bailleurs sociaux, qui les encouragent apparemment, notamment avec la complicité de gardiens d'immeuble et d'associations de locataires dont ils sont membres. Je souhaitais le rappeler car ce ne sont pas uniquement des traces d'urine séchée sur les paliers, dans les immeubles, etc. Puisqu'ils sont aussi propriétaires de chiens et créateurs de nuisances, si on laisse faire, s'il n'y a que six inspecteurs et que les bailleurs sociaux de toute façon laissent faire, ça entraîne beaucoup de choses et on ne s'en sort plus, je souhaitais le rappeler fortement.

Monsieur le Maire : Les bailleurs sociaux sont responsables de la propreté de leurs immeubles. Madame.

Un membre de l'assistance : J'ai pu constater moi-même, même si je ne prends pas de photo systématiquement, que les poubelles dans les immeubles (alors que les accès sont maintenant à l'intérieur des immeubles)... Il y a beaucoup de sacs poubelles, beaucoup de choses hors des poubelles qui dégradent les locaux. Je me permets également d'intervenir sur un point : une personne, parmi les élus, a proposé des stages. Personnellement, je suis contre. Ce n'est pas un stage qui va responsabiliser une personne qui a déjà soixante ans et qu'on a laissé faire. Plutôt

que de mettre de l'argent pour des stages, je préférerais qu'on l'utilise pour des choses plus intéressantes et plus utiles dans le domaine de la santé par exemple, car on met la santé des gens en danger. Quand on fait le tour des différents problèmes, ce sont finalement toujours les mêmes qui créent les nuisances, les incivilités, etc. On laisse faire et on les encourage. Moi, je dis non et non. Ce sont aussi les citoyens et les personnes qui habitent les logements (parce qu'il y a des gens bien quand même, parfois on est peut-être trop bien) qui sont inquiétés. En tous cas, les stages que vous proposez ne sont pas, pour moi, valables ni utiles, aussi bien que les stages pour ceux qui aiment bien picoler, c'est un autre sujet.

Monsieur le Maire : Je pense qu'il est nécessaire que nous ayons un corps d'agents verbalisateurs à la hauteur des problèmes et pour l'instant, nous ne l'avons pas. C'est la raison pour laquelle nous faisons la demande d'une police municipale. Monsieur.

Un membre de l'assistance : Je reviens sur votre intervention concernant le Champ-de-Mars. C'est une calamité, je n'ai jamais vu ça dans une capitale étrangère. J'invite d'ailleurs les services de la voirie à prendre quelques leçons à Londres notamment. Je vous signale que, au-delà de l'insécurité permanente, vous avez un nombre de sanitaires très insuffisants. A chaque manifestation, pendant des heures, nous avons des gens qui urinent dans toutes les rues alentour. Je n'ai jamais vu d'agent de la Ville de Paris intervenir pour nettoyer les murs, jamais. J'habite rue Humblot dans le XVe, vous avez jusque dans ce secteur des centaines et des milliers de personnes qui, après ces manifestations, se déplacent et font n'importe quoi. Deuxième problème majeur, et c'est un problème national : celui d'un pays laxiste. Là encore, je vous invite à voir ce que font les Britanniques. Je vais très souvent à Londres, je prends le métro : essayez de frauder dans le métro et vous verrez ce qui se passe ; jetez un papier dans le métro de Londres et vous verrez ce qui se passe. Les stations, leurs abords et les rues sont sales. C'est un problème français, nous ne savons pas le gérer.

Monsieur le Maire : Madame.

Un membre de l'assistance : J'habite Porte Brancion, au niveau de Vanves. Il s'avère qu'avec le recouvrement du périphérique, des deux côtés, nous avons deux plates-formes en friche depuis pas mal de temps. Maintenant, de nos fenêtres, nous avons une vue magnifique sur ce qui est une décharge publique. J'ai fait des photos, c'est vraiment impressionnant. Les grilles sont ouvertes, ce qui fait que tous les camions de chantier, mais aussi des particuliers, viennent déposer toutes leurs ordures. De chez moi, la vue est imprenable. Juste en face, nous avons un ancien parking qui est également à l'abandon, on ne sait pas ce qu'il va devenir, mais il s'avère que des véhicules commencent à venir déposer des

ordures. Il s'avère aussi que nous avons, juste à côté du périphérique, des Roms qui sont là depuis plus d'un an et qui déposent leurs ordures juste devant, au niveau de l'angle de l'avenue de la Convention et du périphérique. Ce sont des matelas qui sont là tout le temps. C'est vraiment immonde et ça dure depuis plus de cinq ans et je n'exagère pas. Je ne sais pas ce qui va se passer, on en a discuté au conseil de quartier. Rien n'a été fait, rien n'est fait. Ce n'est même pas fermé et donc les gens continuent. C'est un problème important, je ne pense pas que ça va s'écrouler, mais je me pose des questions. Il faudrait aller y faire un tour.

Concernant le 3975, quand on appelle, quel est le délai pour venir retirer les encombrants ? Je me pose la question car une personne d'un immeuble à côté de chez nous a déposé des meubles, il y avait bien un numéro dessus, je l'ai constaté, la personne a appelé le service nécessaire, sauf que c'était encore là quatre jours après. Je vous demande donc quel est le délai ? Tout le temps, on a des dépôts d'encombrants à ce niveau-là.

Monsieur le Maire : *Merci Madame. Monsieur.*

Un membre de l'assistance : J'aurais une question sur la verbalisation. J'ai entendu qu'il était question de multiplier les effectifs par cinq, ce qui risque de rester insuffisant pour un arrondissement de deux cent quarante mille habitants. J'aimerais savoir si vous envisagez de développer par exemple la vidéo-verbalisation.

Monsieur le Maire. *Merci Madame.*

Un membre de l'assistance : J'aimerais savoir si les gardiens d'immeuble ne sont pas obligés de nettoyer un ou deux mètres devant la porte d'entrée.

Monsieur le Maire : *Ce sont les commerçants. Madame.*

Un membre de l'assistance : J'aimerais faire deux remarques. Tout d'abord, pour rallonger la liste des rues à chiens : les rues Jules-Simon et Cournot. L'angle est particulièrement sale car il y a des feuillages dans la propriété qui donne également sur la rue Lecourbe. Les propriétaires ne coupent pas le feuillage, c'est un endroit très pratique pour les chiens. Là, vous avez un petit peu de tout. Deuxième remarque : j'aimerais savoir si les gardiens de square sont habilités à verbaliser ceux qui fument dans la partie bac à sable. Maintenant, il y a des panneaux d'interdiction de fumer, mais les panneaux sont sur la grille qui est très basse. De bonne foi, les gens poussent la grille mais ne voient pas ces panneaux. Serait-il possible de les installer de façon visible pour tout le monde ? Si vous allez au square Croix-Nivert, vous avez plein de mégots de cigarette par terre. Le problème, c'est que les gamins jouent avec. Vous avez le même problème au square Violet, où le panneau est complètement au fond et personne ne le voit.

Serait-il possible de faire que ces panneaux soient visibles et de verbaliser les récalcitrants ?

Monsieur le Maire : Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Je vais commencer par la fin, avec la rue Jules-Simon, et parler de la cartographie dans sa globalité. Ce n'est pas la première fois que j'entends que la rue Jules-Simon est une rue à chiens, parfois on voit même plus de crottes de chien écrasées par les voitures que de bitume. J'ai régulièrement des informations sur la cartographie (sans vouloir mettre Madame OTT en porte-à-faux), j'ai une cartographie du théorique par rapport au pratique. Madame OTT l'a dit, il y a parfois des absents, des véhicules qui ne marchent plus, etc. Nous allons devoir travailler dans le futur sur une cartographie du réel, de ce qui a été fait rue par rue. On va essayer de voir comment on peut organiser ça et, lorsque j'aurai des retours des personnes pour savoir combien de fois leur rue a été nettoyée, nous pourrons transmettre des données réelles. Effectivement, je travaille souvent sur du théorique et ça ne me suffit pas.

Concernant la Porte Brancion, on va étudier le problème. Là, c'est inter-services. Il faut effectivement arriver à fermer cet endroit, réussir à faire en sorte que ce ne soit pas une décharge à ciel ouvert. Ça pose aussi des problèmes d'intervention car il faut des véhicules avec grappin. Pour information, nous allons prochainement faire fermer une bretelle de périphérique pour intervenir au niveau du quai d'Issy, car là aussi il y a eu tout un tas de décharges. Ce sont des interventions qui sont compliquées. Il y en a eu sur la porte Brancion, le problème est que la nuit, un nombre incalculable de véhicules viennent décharger. Certains se sont d'ailleurs fait verbaliser dans Paris et déchargent maintenant au niveau des bordures. Nous allons essayer de voir comment on peut faire.

Sur le nettoyage des murs après les manifestations, je suis entièrement d'accord. Lorsque vous avez dix mille personnes qui sont rassemblées, qui sont en état d'ébriété et qui urinent partout, c'est une problématique. Même si on arrivait à nettoyer les murs, il faut un engin avec de l'eau chaude pour nettoyer les murs. Près d'un établissement qui s'appelait le Crystal, nous avons mené une opération durant quinze jours, avec des verbalisations tous les soirs qui ont mis un terme à certaines pratiques à une époque, ça remonte à quelques années, sous l'impulsion de Philippe GOUJON qui en avait assez de recevoir des pétitions, et à juste titre. Dans le cadre de manifestations, c'est un peu plus compliqué car cela nécessite des forces de sécurité ou de police car il y a des comportements agressifs. J'entends bien le problème et là aussi on se reverra pour faire une cartographie sur ce genre d'événements.

Concernant les gardiens d'immeuble, je voudrais signaler que nous avons en mairie du XVe, sous la présidence de Sylvie CEYRAC, un Conseil des gardiens avec lequel

nous travaillons énormément. Ce sont souvent des gardiens de grands ensembles sociaux collectifs. Il y a un vrai travail de collaboration. Je ne dis pas que tous les gardiens jouent le jeu, mais tous ceux qui sont dans ce Conseil des gardiens (et ils sont nombreux) ont à cœur d'avoir un environnement propre, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs immeubles. Je parle bien sûr des gardiens qui sont volontaires, ils ne sont pas tous comme ça, mais on en a un certain nombre. Ça essaime car ils discutent beaucoup entre eux et lorsqu'on a fait la réunion sur la propreté (Madame OTT était présente) ils étaient très actifs et voulaient bien faire.

Monsieur le Maire : Quelques points concernant vos propositions. C'est vrai que le problème du Champ-de-Mars est récurrent, Euro 2016 ou pas. Il est néanmoins prévu d'installer pour l'Euro 2016 un très grand nombre d'urinoirs dans la fan-zone et autour. Cela n'empêchera pas cent mille personnes de se déverser dans le quartier à minuit et nous ne serons plus maîtres de rien. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé, encore cet après-midi, au Préfet de police de m'assurer que les renforts de police seront présents sur le site. Madame OTT a évoqué des renforts en matière de propreté et de verbalisation dans ce quartier, au moins pour cet événement.

Une information sur la porte de Vanves. J'ai échangé avec Monsieur GAUDUCHEAU, Maire de Vanves, qui est lui aussi embarrassé par ce voisinage pas très agréable pour les habitants. Actuellement, nous travaillons sur deux projets. Un projet à court terme prévoit l'installation d'un centre d'agriculture urbaine sur ces sites que vous avez évoqués, car ce sont évidemment des verrues inadmissibles dans Paris. Ce sont des enclos qui servaient à stocker des matériaux de voirie et sont aujourd'hui transformés en dépôts sauvages. Vous avez toutes les raisons de vous en plaindre et nous essayons de mettre en place une culture de fraises à cet endroit-là, mais c'est du court terme. Pour le long terme, j'en ai discuté avec la Maire de Paris qui a décidé, avec moi bien évidemment, de faire des aménagements supplémentaires des portes. Sept portes et places vont être réaménagées dans Paris, ça a été voté au Conseil de Paris. La porte Brancion va être incluse dans ce dispositif de rénovation complète, elle en a besoin. C'est aussi une priorité de ma mandature. Ce qui se passe porte Brancion est invraisemblable. Nous avons un projet de rénovation de la porte Brancion, nous avons un concept aujourd'hui mais qui n'est pas abouti, et les riverains seront consultés. J'espère que ce projet pourra voir le jour et aller jusqu'au bout.

Un mot sur la vidéo-verbalisation. Vous savez que la vidéosurveillance a été mise en œuvre dans Paris sous le précédent gouvernement avec mille caméras. Ce sont des caméras qui protègent la population sur le plan de la sécurité, plusieurs

milliers de délinquants ont d'ailleurs été interpellés grâce uniquement à la vidéo-protection. Aujourd'hui, nous commençons à modifier les usages de la vidéo, dans le sens de la vidéo-verbalisation des infractions routières d'abord. Sur un certain nombre d'axes routiers parisiens, en-dehors des flashes de feux rouges, vous avez des caméras qui filment les véhicules en infraction (qui sont dans des couloirs de bus par exemple) et qui font des arrêts sur image et envoient des PV automatiquement. Vous avez par exemple ce dispositif sur l'avenue de Vaugirard. Dans le deuxième plan de vidéo-protection que le Préfet de police va mettre en œuvre avec la Ville, avec deux cent soixante caméras supplémentaires, il est prévu qu'un certain nombre de caméras soient consacrées à la verbalisation d'infractions au règlement départemental. Ce n'est pas encore en place mais c'est dans les projets, c'est ce que nous avons voté au Conseil de Paris.

Quant aux gardiens d'immeubles, je laisserai répondre Madame OTT, mais nous avons aussi pour projet de renforcer les pouvoirs (ça, c'est sur le plan législatif) des gardiens d'immeubles, de façon à ce qu'eux aussi puissent être en mesure de verbaliser les infractions au règlement intérieur, notamment dans les grands ensembles ouvriers. Ce sont des débats qui ont lieu au Conseil des gardiens que préside Madame CEYRAC, qui a déjà eu l'occasion de débattre de ces sujets lors des différentes réunions qui ont eu lieu. Avec Jean-François LAMOUR, nous avons porté des projets d'amendements, notamment sur la loi Duflot, pour attribuer un certain nombre de pouvoirs supplémentaires aux gardiens d'immeuble. Malheureusement, ces amendements n'ont pas été adoptés, mais nous avons toujours ce projet sur le plan législatif. Madame OTT.

Madame OTT : Concernant les effectifs des éboueurs, ce sont effectivement quatre mille huit cent personnes pour l'ensemble de Paris. Pour le XV^e, avec les effectifs supplémentaires, on arrive à deux cent soixante-seize éboueurs. L'effectif « propreté » global est évidemment un peu plus important car il y a tous les effectifs d'encadrement qui interviennent. Comme nous avons beaucoup de marchés publics, nous avons également des équipes qui s'occupent de surveiller les prestations, de faire de la comptabilité. Nous avons aussi un service qui s'occupe de tous les dossiers administratifs des agents. Il y a quand même pas mal de monde à la propreté de Paris. Sur la problématique de l'urine, il faut savoir qu'on a une prestation de lavage à l'eau chaude haute pression, qui est utilisée sur les points identifiés comme récurrents. On les a définis en lien avec la mairie, mais on les complète de temps en temps avec les nouvelles plaintes. Ce sont des prestations ponctuelles, on ne le fait pas tous les jours. Le prestataire intervient pour chaque point une à quatre fois par mois. Concernant le nettoyage des murs, on ne le fait pas ou très peu. Dans les recoins urine, le prestataire passe sur les murs mais c'est un sujet délicat car si on lave un mur, on risque des infiltrations et beaucoup d'autres choses. Finalement, on a parfois des plaintes

parce qu'on a éclaboussé une vitrine ou un mur, que des infiltrations sont survenues chez des riverains. La consigne donnée aux agents est justement de faire très attention à ne pas créer des dégradations sur les immeubles, les vitrines, etc.

Monsieur le Maire : Quelle est la position de la Ville sur les revêtements anti-urine ?

Madame OTT : Il y a eu une expérimentation mais le rapport n'a pas encore été rendu. C'est à l'étude. Je crois que les premiers résultats ne sont pas tellement positifs. L'expérimentation est terminée, mais le rapport n'est pas encore sorti.

Concernant le délai de retrait des encombrants, ça dépend. La personne qui prend rendez-vous va nous dire qu'elle souhaite un rendez-vous pour l'après-midi, ou le lendemain matin, etc. Ensuite, on fait en fonction de nos moyens. Normalement, on doit intervenir dans la demi-journée. Si la personne appelle le matin pour qu'on intervienne l'après-midi, on est censé avoir retiré les encombrants en fin de journée, c'est-à-dire à vingt heures. Ensuite, il y a plusieurs éléments. Il faut impérativement que la personne respecte les heures de dépôt qu'on lui donne. Si vous avez pris rendez-vous pour le matin et qu'à six heures le dépôt n'est pas sorti, si l'équipe passe à six heures, elle va remarquer qu'il n'y a pas de dépôt et remplir sa feuille en indiquant RAS. On va entrer dans notre système que c'est fait mais qu'il n'y avait rien. Si la personne sort ses encombrants plus tard, vous allez voir le dépôt rester un moment car nous n'allons pas repasser, pensant que l'intervention a eu lieu. On va peut-être le voir car nos agents et nos encadrants passent tous les jours dans toutes les rues ou presque, mais ce dépôt ne sera plus prioritaire car nous allons penser que c'est un dépôt clandestin. Parfois, il y a des numéros sur des dépôts et on se rend compte que ce ne sont pas de vrais numéros de rendez-vous. Dernière option : on n'a pas réussi à tenir notre engagement de ramasser le dépôt dans la demi-journée, ça arrive. Certains jours, nous avons énormément de rendez-vous. Il faut savoir que les rendez-vous pris par internet ne sont pas limités en termes de nombre : il n'est pas possible pour la plateforme de bloquer les rendez-vous à partir d'une certaine limite et de passer alors sur la demi-journée suivante. Ça peut être illimité, on peut avoir énormément de rendez-vous dans la demi-journée et dans ce cas-là on n'arrive pas à tout tenir. Normalement, ces rendez-vous deviennent prioritaires la demi-journée suivante, mais notre engagement est d'intervenir dans la demi-journée.

Monsieur le Maire : Des élus souhaitaient intervenir, je leur passe la parole.
Madame CEYRAC.

Madame CEYRAC : J'aimerais savoir combien d'agents sont présents sur le terrain à un instant T. Vous nous donnez un chiffre global mais combien sont présents le matin, l'après-midi dans le XV^e ? Deuxième question, j'ai constaté, surtout près des supermarchés, que les poubelles étaient sorties proprement, avec le couvercle fermé, etc. La benne passe, ramasse mais quand elle repart, énormément de saletés restent derrière. D'autre part, on m'a signalé la semaine dernière que devant le Monoprix Vaugirard, les sacs poubelles des poubelles de rue étaient regroupés à un endroit, ce qui occasionnait beaucoup de saletés.

Monsieur le Maire : **Monsieur RIGAUD.**

Monsieur RIGAUD : Je voudrais d'abord remercier les conseillers de quartier qui font un travail de vigilance et surveillance important. Moi-même ayant été conseiller de quartier, nous avons provoqué, avec l'antenne locale, des marches exploratoires pour dénoncer un certain nombre de dépôts sauvages récurrents et on constate que ces dépôts ont du mal à partir. Or, on nous avait expliqué que, chaque jour, des tournées étaient organisées de façon à identifier les points critiques et que, théoriquement, ces points critiques devaient disparaître dans la journée. Je constate que nous sommes effectivement en sous-effectif, nous nous félicitons des effectifs nouveaux qui vont arriver. Tout laisse à croire ou à craindre que la solution ne sera pas encore suffisante. Je pense qu'il serait grand temps, en 2016, d'utiliser des moyens modernes. Ma consœur Madame GATEL parlait tout à l'heure d'outils interactifs (nous l'avions évoqué avec votre prédécesseur) qui permettraient d'avoir, y compris pour vous, une meilleure gestion des ressources humaines (car je pense qu'il existe des problèmes de ressources humaines au niveau de la Mairie de Paris) et ces outils nouveaux nous permettraient d'être plus efficaces avec les moyens nouveaux alloués par la Mairie de Paris. Ceux-ci, vous l'avez bien compris, resteront très modestes.

Tout à l'heure, on parlait aussi de l'intérêt de sensibiliser les enfants. Nous avons effectivement abordé ce problème avec vos prédécesseurs. Nous avons vite constaté que les effectifs étaient retirés des agents de nettoyage et que ceux-ci étaient en effectif très insuffisant. Au total, le nombre d'écoles sensibilisées était ridicule. Je pense que la Mairie de Paris, toujours dans un souci d'efficacité et de rentabilité, devrait professionnaliser cette fonction, c'est-à-dire créer un nouveau département avec des gens formés et efficaces pour qu'ils visitent (ce serait leur seul métier) les écoles, ou pourquoi pas former les adultes, de façon à laisser les techniciens, qui sont en nombre insuffisant, faire le travail qui est nécessaire et qui est pénible, avec les aléas qui font que ce personnel connaît un absentéisme peut-être plus important que d'autres catégories de métier. Nous sommes en 2016 et nous ne comprenons pas pourquoi la Ville ne met pas à votre disposition des outils efficaces. Tout à l'heure, vous nous expliquiez que vous avez un outil pour les encombrants mais qu'il ne vous permet pas de savoir si vous

êtes à saturation par rapport à vos moyens humains. Pourquoi ne pas demander à la Ville de faire évoluer ce dispositif et d'obtenir dans les six mois qui viennent un nouvel outil informatique qui permettra de répondre à vos besoins ?

Monsieur le Maire : Monsieur PINET.

Monsieur PINET : Je voudrais vous faire un point d'information. On a parlé des encombrants. Il a été demandé par le Maire et moi-même à la division propreté du XV^e de privilégier les rendez-vous. Les gens font des efforts pour prendre un rendez-vous et plutôt que de commencer par ramasser du sauvage, on priorise les rendez-vous. Madame OTT le sait, je m'en suis déjà plaint à la mairie centrale : le système internet fait que vous pouvez mettre dix mètres cubes dehors, mais les agents ne le savent pas. Quand ils viennent, si le camion est déjà à moitié plein, ça traîne. C'est aussi ce qui fait que certains dépôts restent plus longtemps que de raison. Il y a une problématique réelle du système. J'en profite pour mettre un bémol : tout à l'heure, j'ai entendu dire qu'on pouvait joindre la division propreté du XV^e. Avec le nouveau système mis en place par la mairie centrale, avec « tapez 1, 2 ou 3 », je n'ai pas envie d'avoir trop de plaintes donc n'utilisez pas trop le téléphone, utilisez les mails, ça marche mieux. Avec le service téléphonique où il faut taper 1, 2 ou 3, je le fais régulièrement et ça énerve beaucoup de monde.

Monsieur le Maire : Madame OTT.

Madame OTT : Concernant les effectifs présents à un instant T sur le terrain, c'est variable selon les jours. Il faut savoir qu'on a des agents qui sont répartis sur des roulements différents. Chaque agent va travailler six jours consécutifs, puis aura deux ou trois jours de repos, avant de reprendre. Ceci nous permet d'avoir du monde chaque jour de la semaine, les groupes étant décalés, de telle sorte que le dimanche on a moins de monde, d'autant que nous avons également des agents en repos fixe. Globalement, en semaine, on tourne le matin entre cent et cent cinquante agents, et l'après-midi on est plutôt sur une trentaine d'agents.

Sur les déchets non ramassés pendant la collecte ou qui tombent de la trémie, il faut savoir que notre prestataire a l'obligation de ramasser ces déchets. On fait énormément de contrôle des prestataires, les marchés prévoient des suivis de bennes. Tous les ingénieurs, les chefs de division et même les chefs de la propreté en centrale font des suivis de bennes et notent toutes les erreurs commises par l'entreprise. Ça peut faire l'objet de pénalités, en fonction du nombre et des types d'erreurs. En plus de cela, on a des agents dédiés au suivi de la collecte de soirée et qui font également des contrôles, soit des contrôles informels en surveillant la prestation dans la soirée, soit des contrôles qui sont programmés tous les mois, ça donne lieu à des pénalités. On rencontre très souvent l'entreprise, on fait un point sur qualité. On leur a déjà dit que ce n'était

pas totalement satisfaisant. Les déchets qu'on peut retrouver par terre peuvent être liés à la collecte de soirée qui fait mal son travail, mais il peut également s'agir d'une souillure arrivée plus tard. C'est sûr que ce n'est pas parfait, on est d'accord.

Concernant les points critiques pour les objets encombrants, il y a effectivement des points qui ont été définis, où on passait tous les jours. On a divisé l'arrondissement en trois secteurs, on a trois responsables de secteur qui ont « carte blanche » pour organiser la propreté sur leur secteur. Ils ont à peu près tous la même organisation, notamment sur les encombrants. Dans un secteur en particulier, on passait tous les jours, sur tous les points, systématiquement. Ça a donné des résultats plus ou moins satisfaisants selon les points. Actuellement, nous testons une nouvelle méthode pour les encombrants mais uniquement sur un secteur. On va faire le point dans un mois pour voir si c'est mieux ou non. On essaie de tester de nouvelles choses pour améliorer la propreté mais je ne peux pas vous garantir que ce sera parfait.

Sur la sensibilisation des enfants, on en fait énormément dans le XVe. Notre responsable de l'information et de la sensibilisation des usagers est très actif. A elle seule, elle sensibilise la moitié des élèves de Paris : sur l'ensemble des élèves sensibilisés dans Paris, la moitié sont dans le XVe. On a une personne dédiée à la sensibilisation des usagers, c'est un poste à part, ce n'est pas une personne qui est prise du terrain. Ensuite, on a quatre agents de la Division qui sont sur des missions d'optimisation des collectes : ce sont eux qui s'occupent des commandes de bacs, de la gestion du parc, etc, mais ils interviennent aussi dans les écoles en soutien à notre responsable de l'information et de la sensibilisation. Parfois, nous tenons des stands sur la voie publique et ces agents s'y rendent également. Dans le cadre du plan de relance du tri, ils vont aller dans des immeubles pour rappeler les règles de tri, remettre à jour l'affichage... Ce ne sont pas des personnes qui sont prises du terrain, ce sont des postes qui sont prévus dans l'organisation de chaque division territoriale. Ponctuellement, on peut faire appel à un éboueur pour une animation avec des enfants, car les enfants sont très sensibles aux éboueurs, ils sont toujours ravis de voir un vrai éboueur qui vient montrer son outil de travail, sa tenue, etc. Mais c'est vraiment ponctuel.

Concernant l'absentéisme, dans le cadre du plan de renforcement de la propreté, il y a un axe sur l'absentéisme. Ce n'est pas une mesure immédiate car il y a beaucoup de choses à mettre en place au niveau de notre Direction mais ça va se faire, on a avancé sur certaines choses, néanmoins, nous avons encore beaucoup de travail. Il devrait y avoir une amélioration.

Monsieur le Maire : Il y a d'autant plus de travail que la Direction de la propreté détient la palme de l'absentéisme à la Mairie de Paris. D'ailleurs, il y a

eu un rapport de la Chambre Régionale des Comptes spécialement à cet effet, car le taux d'absentéisme était de 12,8 % au sein des éboueurs de la Ville, ce qui est un taux inégalé dans la fonction publique, pour un certain nombre de raisons. Il existe un mal-être profond parmi ces personnels. Je pense que les réformes en cours sont de nature à y remédier, aussi bien au niveau de l'organisation que de la mise en œuvre d'un certain nombre de pratiques. Je ne sais pas où en est aujourd'hui l'absentéisme, mais c'est un chiffre qu'il faut donner en fonction du renforcement des effectifs et de l'organisation, de façon à ce qu'on puisse bien mesurer ce problème.

Deuxièmement, en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, nous avons assez peu de critiques. C'est organisé par une société privée, suite à un appel d'offres. J'ai assez peu de critiques. Autant je suis assailli de critiques de la part de la population concernant la propreté des rue (je ne peux pas faire trois mètres dans la rue sans que plusieurs personnes viennent me voir, soit on me demande un logement, soit on me dit que la rue est sale, c'est assez binaire), en revanche nous avons assez peu de critiques sur les ordures ménagères. D'ailleurs (et je vous encourage à le faire, mes chers collègues), j'ai passé une journée comme ripeur à l'arrière du camion pour faire le travail et voir comment ça se passe, il y a tout de même un savoir-faire et un professionnalisme. Il faut aussi tenir compte de la difficulté du métier. Même si aujourd'hui, nous avons des moyens mécaniques pour monter les conteneurs et autres, c'est tout de même très physique, il faut que ça aille à une cadence et une vitesse impressionnante. Effectivement, il peut y avoir des temps en temps des choses qui tombent et ne sont pas ramassés, mais en général le travail est assez bien fait. Madame OTT.

Madame OTT : Sur le XVe, on a quand même plus ou moins de la chance, on a un des taux d'absentéisme les plus bas de Paris et on l'a encore réduit récemment. Un des axes de réflexion pour lutter contre l'absentéisme porte sur la prévention des inaptitudes et la pénibilité au travail. Là-dessus, nous avons de bonnes pistes de réflexion pour avancer. Je ne garantis pas que l'absentéisme va baisser en flèche d'un coup, mais il devrait y avoir des effets.

Monsieur le Maire : Une dernière série de questions de la salle, qui souhaite s'exprimer ?

Un membre de l'assistance : J'aimerais revenir sur deux problèmes : les travaux et la propreté. Je donnerai simplement deux exemples. Dans la rue Alain-Chartier, vous avez vu dans quel état de dégradation sont la chaussée et le trottoir. Est-ce à la Ville de prendre en charge la réfection de ces dégradations ? Deuxième question sur les tranchées et leur rebouchage : j'ai eu une tranchée devant mon immeuble, en novembre, ils ont ouvert et rebouché en dix jours, il est important que les travaux soient rapidement réalisés.

Monsieur le Maire : Cela relève plutôt de la voirie. Nous avons d'ailleurs fait un CICA comme celui-ci voici quelques mois, il était consacré entièrement aux problèmes de voirie et de travaux. Aujourd'hui, c'est la propreté, évidemment ça a un lien. Il est évident que lorsque des sociétés privées font des travaux sur la voie publique, elles sont mises en demeure de réparer. Il y a un contrôle de la Ville et il y a réparation par l'entreprise. Comme je le disais dans mon propos liminaire, le système est en train de changer. Le système qui préexistait prévoyait que la société responsable des dégradations de la chaussée devait donner une somme, une indemnité à la direction de la voirie de la Ville de Paris qui faisait les travaux. Le système a changé et c'est maintenant l'entreprise qui fait directement les travaux. C'est un système qui ne me paraît pas satisfaisant. Le contrôle de la Ville de Paris est plus relâché et c'est la société qui a commis les dégradations qui doit les réparer. Effectivement, si on n'est pas sur leur dos en permanence, vous comprenez bien que les sociétés privées sont moins incitées à faire les réparations que la Ville. Sur la rue Alain-Chartier, nous y veillons particulièrement. Comme vous le savez, le cinéma a été inauguré la semaine dernière, après des travaux assez considérables. Les travaux seront évidemment réalisés, tout en sachant que nous avons un travail supplémentaire sur la voirie parisienne puisque nous avons constaté il y a quelques temps que la voirie parisienne était amiantée, c'est ce qui explique que les travaux sont parfois très longs et très difficiles à réaliser. Parfois, nous ne pouvons pas les faire car il faut préalablement effectuer un désamiantage, ce qui double la durée et le coût de l'intervention, avec des crédits qui ne sont pas extensibles. Nous pouvons faire moins de travaux de voirie, nous n'en faisons déjà pas assez, et chaque chantier de voirie doit être précédé d'un chantier de désamiantage. A cela s'ajoutent évidemment tous les dysfonctionnements des services, dans les rapports entre l'entreprise privée qui fait les travaux et la Ville, etc. Beaucoup d'entreprises, qui sont évidemment toutes sélectionnées par appel d'offres, font faillite en cours de chantier, ne sont pas satisfaisantes et doivent être changées... Pour toutes ces raisons, ce n'est vraiment pas satisfaisant du tout, sans compter que nous avons énormément de travaux dans l'arrondissement de la Compagnie parisienne de chauffage urbain qui change toutes ses canalisations. Voyez par exemple place Cambronne, il y a un énorme chantier en plein milieu de la place Cambronne, parce qu'une canalisation de la CPCU a explosé, avec un geyser de soixante mètres d'eau. Il y a donc un chantier en urgence de réparation de ces canalisations. Ces travaux sur la place Cambronne vont durer très longtemps car ce sont des travaux très lourds. Nous devons traiter tous ces sujets. Quelqu'un intervenait tout à l'heure sur la Motte-Picquet où nous avons un chantier gigantesque de la RATP. Nous allons en avoir un prochainement avenue Emile-Zola, qui va durer plusieurs mois et pour lequel nous allons devoir

couper tous les arbres, la station va être refaite, ce sont des travaux gigantesques et très perturbants pour le quartier. Monsieur.

Un membre de l'assistance : Sur ces travaux-là, à 17h00, il n'y a plus personne.

Monsieur le Maire : Il ne vous a pas échappé qu'il y a les trente-cinq heures, le Code du Travail et tout un tas de réglementations, surtout sur les chantiers de voie publique qui sont encore plus réglementés que les autres. Et il y a aussi toutes les entreprises qui ne fonctionnent pas, le temps de résilier les marchés... La construction de la crèche au 37 rue Falguière a pris quatre ans de retard parce que trois entreprises ont été sélectionnées par la Ville sur appel d'offres et ont fait faillite successivement. Voilà à quels problèmes nous sommes confrontés. Nous essayons de traiter tout cela, mais ce sont des problèmes très longs.

Y a-t-il d'autres interventions ? Il me reste à remercier ceux qui sont restés jusqu'au bout.

La séance est levée.



Monsieur Philippe GOUJON,

Député-Maire du 15^{ème} Arrondissement